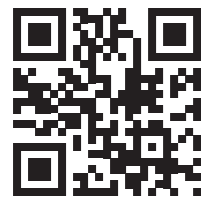


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



Association pour la Promotion
de l'Éducation et de la Formation
à l'Étranger

Place Saintelette 2
B-1080 Bruxelles
T +32 2 421 83 83
F +32 2 421 83 86
contact@apefe.org
www.apefe.org



Avec le soutien de :



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014

APEFE





Sommaire

5	AVANT-PROPOS
6	PRÉAMBULE
8	Contexte de la coopération au Développement
10	Évolution de l'organisation
12	Thèmes transversaux
17	Priorités géographiques
18	Méthodologie
20	Collaborations
24	L'APEFE DANS LE MONDE
26	Programmation 2014-2016
28	Belgique
30	Afrique du Nord & Moyen Orient
40	Afrique de l'Ouest
54	Afrique centrale
68	Amérique Latine & Caraïbes
74	Asie du Sud-Est
76	ANNEXES
78	Structure de l'organisation
82	États financiers
84	Réseau APEFE / WBI
85	Coordonnées





AVANT-PROPOS

En 2014, deux événements importants ont marqué la vie de l'association : Le démarrage, en janvier, d'un nouveau programme pluriannuel financé par l'Etat fédéral au travers de la Direction générale du Développement du Service Public fédéral Affaires Etrangères d'abord et, ensuite, en juin, le départ à la retraite de Philippe Suinen qui, depuis 1998, assurait la charge d'Administrateur délégué. Je profite de cette occasion pour souligner les progrès réalisés par l'association sous sa conduite, notamment en termes de professionnalisation.

Ce nouveau programme donne la priorité à l'Afrique qui concentre plus de 70% du budget et à l'Afrique centrale qui elle, bénéficie de 44% des moyens. La Formation technique et professionnelle, entendue au sens le plus large, constitue la priorité sectorielle avec une part de budget avoisinant les 56%

A côté de cette colonne vertébrale stratégique, l'APEFE mène aussi des actions financées par les Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie, comme par exemple, l'implantation de l'élevage du porc de Piétrain au Burundi ou bien encore le développement de l'IPELC (Institut Plurinational d'Etudes Linguistiques et Culturelle) en Bolivie. Ces actions loin d'être isolées s'intègrent parfaitement dans la programmation globale qu'elles viennent renforcer avec des effets leviers importants.

Chaque composante pays du programme est importante mais je souhaite m'arrêter sur deux d'entre-elles :

- Au Maroc, le programme d'appui à l'entrepreneuriat féminin constitue une véritable innovation pour l'association, de par son ampleur, son propos, sa méthode et sa dynamique partenariale multiforme. Parfaitement intégré dans la stratégie nationale, il consiste à donner aux femmes marocaines qui le souhaitent les outils nécessaires qui leur permettront la prise en main de leur vie tout en contribuant au développement économique de leur pays. Pour se convaincre de la vitalité des acteurs et de leurs activités, je vous invite à visiter la page Facebook du programme Min Ajliki.
- Le deuxième est le projet d'appui à la sécurité alimentaire en République démocratique du Congo destiné à des communautés de pêcheurs établis dans le bassin versant du Lac Maï Ndombé. Ce projet, financé par l'Union Européenne à hauteur de 2 100 000 d'euros a permis à l'APEFE de mettre en place une association qui encadre les populations bénéficiaires pour leur permettre de commercialiser à Kinshasa leur production halieutique et agricole. Il a pris fin le 31 décembre laissant, outre l'association, des infrastructures mobilières (des barges pour transporter les marchandises vers Kinshasa) et immobilière (des entrepôts le long des cours d'eau), un fond de roulement suffisant pour la suite des activités.

Pour le reste, je vous le laisse découvrir dans les pages suivantes.

Bonne lecture.

PASCALE DELCOMMINETTE
Administratrice déléguée



PRÉAMBULE







CONTEXTE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

UNE NOUVELLE LOI SUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

L'Arrêté royal du 25 avril 2014 fixe de nouvelles règles pour l'obtention des subsides fédéraux par les partenaires de la Coopération belge. Cette réforme marque un changement de contexte majeur pour l'APEFE et tous les acteurs de la coopération non gouvernementale belge. Dans ce cadre, l'APEFE a été invitée à présenter en décembre, un nouveau dossier d'agrément auprès des autorités fédérales. Une évaluation externe devrait ensuite valider les candidatures et octroyer les financements sollicités à partir de janvier 2017.

POUR LA COHÉRENCE DES POLITIQUES

Le 23 mai 2014, le Premier ministre Elio Di Rupo, le Ministre de la Coopération Jean-Pascal Labille et les Ministres-Présidents des Régions et des Communautés signaient la « Déclaration de l'État fédéral, des Régions et des Communautés de la Belgique sur la cohérence des politiques en faveur du développement ». Le but est d'assurer que les

objectifs et résultats des politiques de coopération au développement du gouvernement fédéral et des entités fédérées ne soient pas contrecarrés par d'autres politiques ayant un impact sur les pays en développement.

Les signataires, dont Monsieur Rudy Demotte, également Président de l'APEFE, engagent la Belgique à poursuivre ses efforts pour faire en sorte que les questions de développement soient prises en compte dans l'ensemble de ses politiques, entre autres par une meilleure coordination des politiques au niveau fédéral, interfédéral et européen, en tenant compte en particulier de l'impact sur les objectifs de développement internationaux des décisions touchant l'environnement, l'agriculture, l'économie, le commerce et la finance, les migrations, la sécurité et l'énergie.

Outre la réforme de la loi relative à la coopération au développement et la mise en place d'une analyse d'impact contenant un volet portant sur la cohérence des politiques en faveur du développement, le mécanisme institutionnel prévoit aussi la création d'une commission interdépartementale ; l'installation d'un conseil consultatif et la mise en

place d'une plate-forme d'acteurs non gouvernementaux sur la cohérence des politiques en faveur du développement. Inspiré des recommandations internationales et des systèmes européens existants, ce nouveau mécanisme institutionnel fait de la Belgique l'un des pays pionniers en la matière.

DES PRIORITÉS THÉMATIQUES & TRANSVERSALES

La Coopération belge au Développement s'inscrit à l'origine dans les principes, déclarations et conventions des Nations Unies concernant le développement, l'environnement et les droits de l'homme dans toutes leurs dimensions. C'est pourquoi, en vue de l'efficacité de l'aide, la nouvelle Loi sur la Coopération belge au Développement précise trois thèmes prioritaires : **les droits de l'homme**, y compris les droits des enfants ; **le travail décent** et durable ; et **la consolidation de la société**. Elle recom-

mande d'autre part l'intégration systématique de deux thèmes transversaux : **la dimension du genre**, qui vise l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres dans la société ; et **la protection de l'environnement et des ressources naturelles**, y compris la lutte contre les changements climatiques, la sécheresse et la déforestation mondiale.

À PROPOS DES ACC

Au programme de la nouvelle Loi : l'élaboration d'analyses contextuelles communes (ACC) à tous les ACNG belges et internationaux, intervenant dans les mêmes pays ou secteurs. En appréhendant collectivement les actions entreprises au Sud, par la société civile, les autorités décentralisées et les institutions publiques, ces ACC recentrent le débat sur les conditions nécessaires pour aboutir au renforcement efficace des capacités des institutions partenaires de la coopération belge au développement.



Le nouveau Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte, en visite officielle au Burundi



ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION

L'APEFE est une association sans but lucratif fondée en 1976. Elle établit et exécute son programme afin de contribuer aux objectifs fixés par la communauté internationale en matière de coopération au développement. Son action repose sur les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le programme d'action d'Accra. Sa stratégie se réfère aux politiques nationales de ses partenaires en matière de développement sectoriel et de réduction de la pauvreté. Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'APEFE recourt à une méthodologie spécifique, capitalisant plus de 30 ans d'expertise en coopération au développement.

Modifiée en janvier 2014, la Loi relative à la Coopération belge au Développement a enclenché, au sein de l'APEFE, une série de chantiers visant à répondre aux nouvelles conditions de subvention. Au cours de ce processus, l'APEFE a identifié les pistes d'évolution potentielle de l'association et formulé une nouvelle stratégie générale visant à contribuer à la réduction des inégalités et au bien-être des populations dans les pays du Sud, à l'horizon 2026.

VISION

La vision de l'APEFE est « d'œuvrer pour un monde sans inégalité offrant à tous des services sociaux de base de qualité dans un environnement pré-

servé en vue d'assurer un développement humain durable, équitable et inclusif. Un monde qui accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes et dans lequel l'éducation, la santé, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques constituent des points d'attention prioritaires. Un monde dans lequel les droits de chacun notamment en termes de travail décent sont garantis. »

MISSION

Pour contribuer à la réalisation de cette vision, l'APEFE se donne pour mission de :

- > **Coopérer** à l'étude, l'organisation, le développement et la mise en œuvre de tout dispositif de renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et individuelles des institutions, publiques ou non, chargées du développement dans les pays du Sud.
- > **Promouvoir**, organiser, coordonner toutes les formes de transfert de connaissances entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et les pays partenaires du Sud ;
- > **Coordonner** et encourager les initiatives des organismes qui poursuivent les mêmes objectifs dans une perspective de cohérence des actions en faveur du développement.

SECTEURS D'INTERVENTION

En phase avec les principes fondateurs du partenariat mondial pour l'efficacité de l'aide, l'APEFE soutient, facilite, déclenche les processus de renforcement de capacités et de changements initiés par ses partenaires dans les domaines de :

- > **L'éducation** et la formation technique et professionnelle comme outil d'inclusion sociale ;
- > **La Santé** et les Services sociaux, à travers la formation des ressources humaines ;
- > La **Protection de l'environnement**, y compris la lutte contre les changements climatiques, pour la résilience des populations, ainsi que la promotion et le développement des technologies vertes ;
- > **Le Développement humain** et de **l'économie inclusive** par l'appui aux filières économiques et commerciales - y compris agricoles, agro-alimentaires et culturelles - pour l'émergence locale d'un tissu de PME et le développement des capacités entrepreneuriales des femmes ;
- > **L'agriculture** avec un accent sur les aspects liés à l'économie sociale et au renforcement des capacités de gestion des groupements paysans.





THÈMES TRANSVERSAUX

L'intégration des thèmes transversaux au sein des programmes de développement formalise l'impact reconnu de phénomènes émergents liés à la gestion durable des ressources naturelles, à la promotion de l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes, à l'économie sociale, au droit des enfants et à la bonne gouvernance.

En appuyant la formulation d'indicateurs idoines à tous les niveaux de la mise en œuvre et en assurant le suivi actif de ces thématiques au sein des programmes, l'APEFE soutient l'ensemble des acteurs impliqués dans la prise en compte effective de ces dimensions et adapte ses outils au contexte évolutif des pays en voie de développement.





LES DEUX VOIES DE LA DIMENSION « GENRE »

Le but de l'approche à deux voies¹ est explicitement double : adapter les programmes et politiques existants en favorisant l'intégration des aspects liés au genre dans l'analyse et la formulation ; tout en soutenant les initiatives visant à permettre aux femmes comme aux hommes de formuler leur avis, exprimer leurs convictions et participer au processus décisionnel, pour l'ensemble des questions de développement. En intégrant progressivement ces principes à la mise en œuvre de ses programmes et en renforçant les compétences de tous les intervenants, l'APEFE promeut l'assimilation d'une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes, tant au sein de l'organisation que durant le cycle de coopération lié à ses interventions.

¹ D'après la publication du Service de l'Évaluation spéciale / SES (2013), *Évaluation du Genre et Développement dans la Coopération belge*, SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, Bruxelles.

En effet, conformément aux directives OCDE/DAC (1999), la mise en œuvre d'une stratégie « genre » en coopération au développement s'effectue de façon progressive et transversale, au sein des pratiques institutionnelles et à tous les niveaux d'intervention des programmes.

Afin d'impliquer l'ensemble des acteurs et d'adapter les outils de pilotage de ses programmes à la prise en compte d'indicateurs spécifiques au genre, l'APEFE a entrepris le renforcement de capacités et la sensibilisation des responsables géographiques au siège en matière de « gender mainstreaming » en collaboration avec la Coopération Technique Belge et l'association « le Monde selon les femmes ». D'autre part, la conférence 2014 Educaid.be a également permis de sensibiliser de nombreux acteurs et de fédérer les contributions autour sur la thématique du genre en Éducation.

Au Sud, l'APEFE a favorisé l'égalité des chances et la participation active de tous les individus impliqués dans les programmes de développement à travers des processus fortement participatifs sans discriminations. Cependant, au Maroc, un programme spécifique d'entrepreneuriat féminin valorise la contribution économique des femmes et leur « empowerment » tandis qu'en Haïti les bourses d'étude sont attribuées à 75% de jeunes filles défavorisées. Finalement dans le domaine de la santé, les programmes d'appui à la formation initiale des sages-femmes et des infirmiers garantissent l'accessibilité des services de santé à l'ensemble de la population, tout en favorisant spécifiquement la santé maternelle, en améliorant la qualité des soins pré- et post-partum.



LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD)

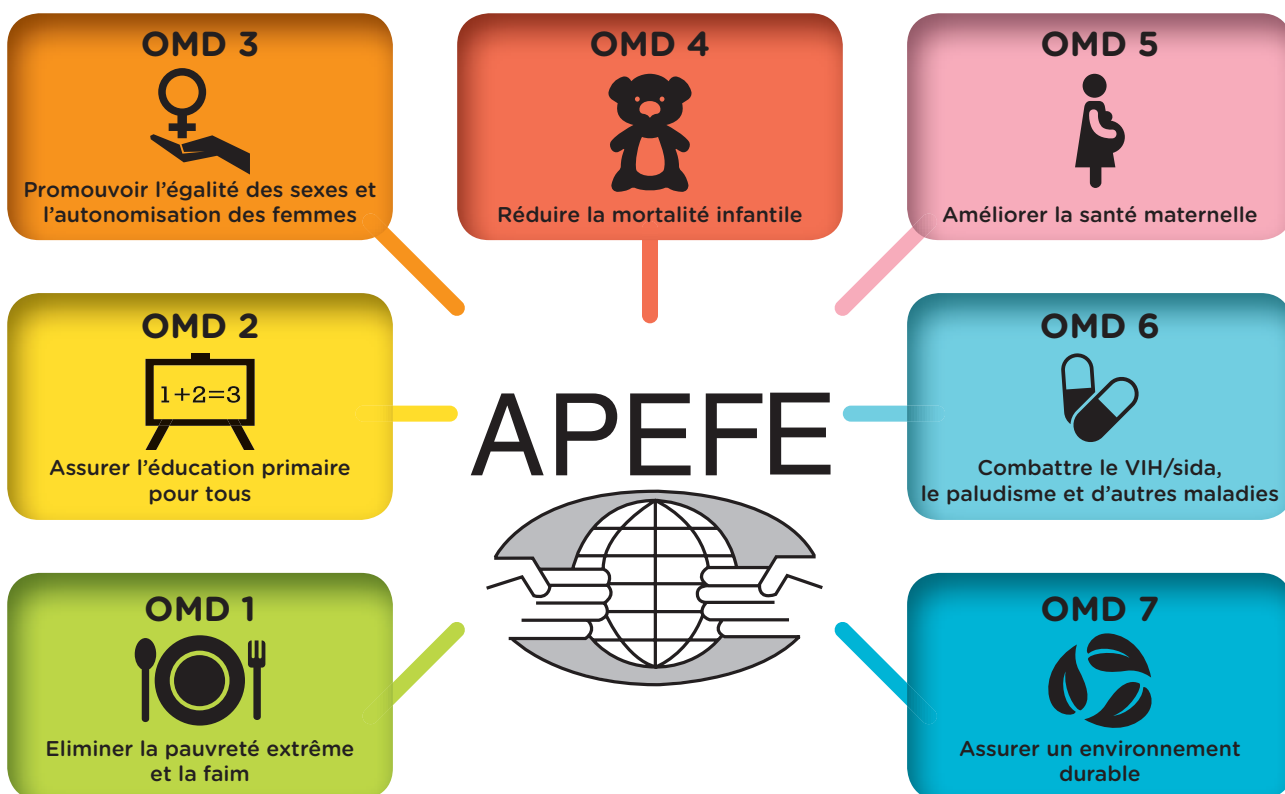
Généralement repris précisément dans les politiques sectorielles nationales, la contribution de l'APEFE à l'atteinte des OMD se situe au cœur de ses activités. En fournissant l'accompagnement méthodologique et les ressources nécessaires aux institutions chargées de la mise en œuvre de ces politiques sectorielles, L'APEFE contribue à l'atteinte des objectifs fixés par la communauté internationale d'ici 2015, et après.

En matière de **lutte contre l'extrême pauvreté (OMD 1)** et d'**accessibilité à l'éducation (OMD 2)**, de nombreux pays ont identifié la formation professionnelle non formelle et le renforcement des capacités agricoles comme des outils permettant d'améliorer la situation économique des populations urbaines et rurales, et de limiter les risques liés à la nutrition. La contribution de l'APEFE se concrétise principalement à travers les programmes d'appui menés en République Démocratique du Congo, notamment pour la relance de la production agricole au Bas-Congo et au Katanga, la relance de la pêche artisanale au Bandundu, et le programme de formation à distance des maîtres au Katanga.

En matière de promotion de **l'égalité des sexes (OMD 3)** et d'autonomisation des femmes, l'APEFE accorde une préoccupation constante et transversale à l'intégration de la dimension genre à tous les niveaux d'intervention de ses programmes. Cette dynamique progressive prend spécialement forme au Maroc, avec le programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat féminin.

À travers l'amélioration de la formation initiale et continue des ressources humaines en Santé, l'APEFE contribue à **réduire la mortalité infantile (OMD4)** et à **améliorer la santé de la mère (OMD 5)**, particulièrement au Bénin avec le programme d'appui aux instituts de formation des infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes et assistants sociaux béninois.

Finalement, **la protection de l'environnement (OMD 7)** est au cœur du programme de l'APEFE au Burkina Faso pour la gestion des ressources en eau pour l'agriculture irriguée et le renforcement des capacités nationales pour l'Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahel et du Sahara. L'APEFE exécute également des missions pour l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat qui promeut des initiatives locales de protection de l'environnement.









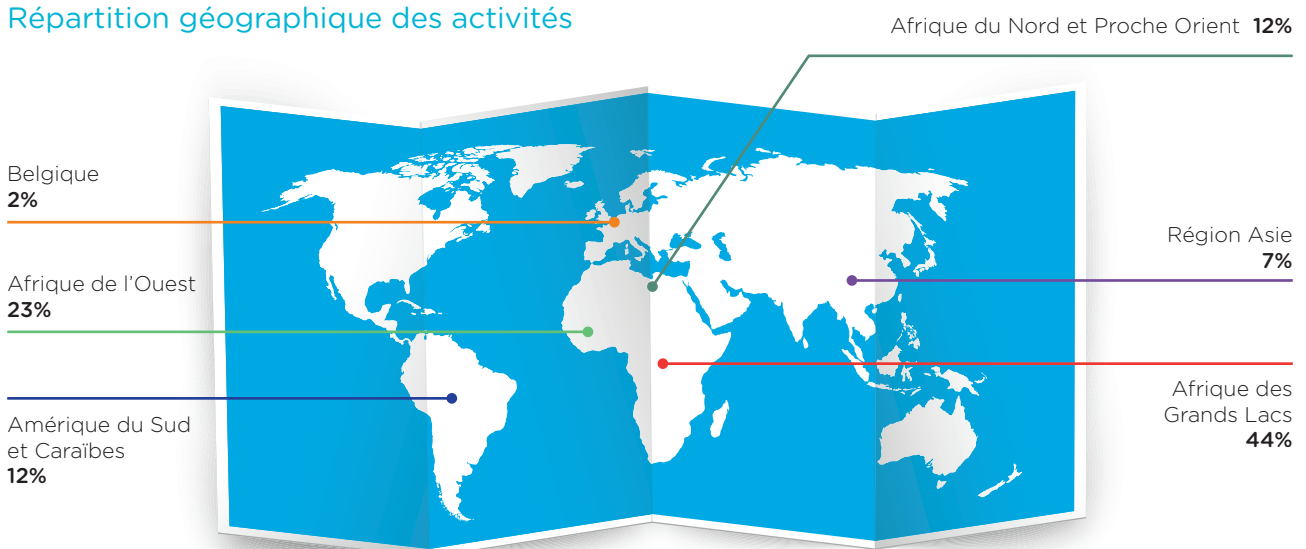
PRIORITÉS GÉOGRAPHIQUES

Les priorités géographiques de l'APEFE sont définies en harmonie avec les orientations de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la note d'orientation politique du Ministre fédéral de la Coopération belge au développement et de l'Indice de Développement humain du pays. Les synergies avec la Belgique fédérale, la Francophonie multilatérale, l'Union européenne sont également prises en compte. Au même titre que l'existence de liens historiques, de relations diplomatiques, de populations immigrées à Bruxelles et en Wallonie,

et finalement de l'adéquation entre l'expertise des opérateurs francophones et les besoins des pays en voie de développement.

En 2014, l'APEFE a mené ses programmes dans quinze des dix-huit pays prioritaires de la Coopération belge au développement soit : Algérie, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Haïti, Maroc, Mauritanie, Palestine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, et la région du Sud-Est asiatique constituée du Cambodge, du Laos et du Vietnam.

Répartition géographique des activités





MÉTHODOLOGIE

Conformément aux principes pour l'efficacité de l'aide et à la nouvelle Loi sur la Coopération belge, l'APEFE met tout en œuvre pour renforcer au sein de ses programmes : l'appropriation démocratique par les partenaires ; l'alignement sur leurs politiques, procédures et systèmes de gestion ; l'harmonisation avec les autres bailleurs ; la gestion axée sur les résultats ; la responsabilisation mutuelle ; et l'amélioration de la prévisibilité des ressources. Elle se concentre par conséquent, sur un nombre limité de pays, de thèmes et de secteurs. Placé au centre du processus d'autonomisation, l'appui au renforcement des capacités vise à améliorer l'opérationnalité, la performance technique, l'autonomie et l'indépendance du partenaire.

LA GRD POUR DES PARTENARIATS SOLIDES

Depuis près d'une décennie, l'APEFE applique les principes de la Gestion axée sur les résultats

de développement (GRD) comme une stratégie axée sur la performance et sur l'amélioration durable des réalisations de développement. Cette méthode constitue notamment un cadre cohérent pour améliorer la prise de décisions grâce à des outils pratiques de planification stratégique, de gestion des risques, de suivi des progrès et d'évaluation des résultats.





À titre d'exemple, l'APEFE contractualise systématiquement ses interventions au moyen de conventions de partenariat. Fondées sur des valeurs communes et un engagement formel de toutes les parties, ces conventions définissent le cadre de collaboration de manière à intégrer de façon optimale toutes les ressources disponibles à l'exécution du programme. Les objectifs, résultats et indicateurs de performance sont élaborés de manière hautement participative, et font l'objet d'un dialogue permanent. Ce processus débouche naturellement sur une responsabilisation mutuelle qui prévoit clairement ce que chaque partenaire est en droit d'attendre de l'autre.

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE DURABLE

Afin d'assurer la durabilité du renforcement de capacités, l'APEFE articule son intervention de façon systémique, notamment à travers des ateliers participatifs organisés macro (institutionnel), méso (organisationnel) et micro (individuel). Stimulant la capacité d'adaptation et le fonctionnement interne des institutions, les assistants techniques accompagnent les participants à planifier, organiser et développer eux-même les activités à mener sur le terrain, garantissant l'appropriation à long terme des outils et de la méthodologie proposés.

MACRO

L'APEFE œuvre pour un environnement politique favorable aux initiatives de développement de l'institution partenaire en accompagnant l'élaboration et la mise en œuvre de réformes politiques, législatives et sociales.

L'APEFE supporte la performance de l'institution partenaire, optimise son fonctionnement et facilite la gestion des ressources disponibles pour l'atteinte des objectifs.

MESO

MICRO

L'APEFE encourage les individus à développer leurs compétences pour que chacun puisse agir dans sa sphère privée, professionnelle et sociale.



COLLABORATIONS

Afin d'optimiser l'appui au développement durable des pays du Sud, l'APEFE met son expertise technique au service des acteurs publics et privés de la Coopération belge au Développement. En 2014, l'APEFE a exécuté 22% de son volume d'activité pour le compte de tiers, mettant à profit sa longue expérience et la qualité de ses ressources humaines.

D'autre part, l'APEFE organise le transfert de connaissances entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et ses partenaires nationaux. Elle appuie également les initiatives similaires, menées par des organismes pairs, notamment à l'occasion des commissions mixtes paritaires. L'APEFE y joue alors un rôle d'ensemblier, multipliant les opportunités afin de contribuer à la formulation des projets, encourager les synergies, stimuler l'innovation et développer des passerelles durables pour le développement.



ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS OFFICIELLES : PORTES OUVERTES SUR LA WALLONIE ET BRUXELLES

Dans le cadre de sa mission de promotion, d'organisation et de coordination toutes les formes de transfert de connaissances entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et les pays partenaires du Sud, l'APEFE accueille chaque année les délégations étrangères en missions de prospection technique, scientifique, institutionnelle ou financière, en Wallonie et à Bruxelles. Coordonnés en harmonie avec l'ensemble du réseau de partenaires de l'APEFE, ces échanges constructifs permettent l'extension réciproque des réseaux professionnels et favorisent le développement de synergies, au profit de l'impact et de la cohérence des initiatives de développement.

En 2014, l'APEFE a accueilli des délégations sénégalaise, burkinabè et congolaise, mais également asiatique et haïtienne notamment à l'occasion de la signature d'accords bilatéraux, de comité de pilotage ou de visites officielles en Fédération Wallonie-Bruxelles, comme celle de Marani Gourgue, Secrétaire d'Etat à la Formation Professionnelle en République d'Haïti.



STIMULER LA DIVERSITÉ ET L'INTERCULTURALITÉ AVEC LA CIWB

Cofondatrice de la Cité internationale Wallonie-Bruxelles (CIWB), l'APEFE apporte sa contribution aux activités organisées dans le cadre de la plateforme interentreprises Wallonie-Afrique de l'Ouest (WAO) afin de développer la coopération triangulaire et l'ouverture de nouveaux marchés pour les très petites et moyennes entreprises (TPME) ouest-africaines et wallonnes. Créée en octobre, la participation de WAO à Africallia à Ouagadougou en mars 2014 a permis aux entreprises wallonnes et burkinabés de conclure 5 contrats d'une valeur totale de 800.000 euros.

LES CITY HUBS : DES ACCÉLÉRATEURS DE DÉVELOPPEMENT

À travers son appui à la CIWB, l'APEFE contribue à l'organisation des City Hubs francophones. Ces derniers sont destinés au développement de communautés web de jeunes candidats à la co-création d'entreprises. En 2014, un mini « hackathon » réunissait à l'Université de Meknès, au Maroc, 35 jeunes ingénieurs et professionnels marocains du web. L'équipe gagnante a ensuite été invitée en Belgique, pour une « tournée numérique » de la Wallonie. L'occasion de développer des partenariats audiovisuels pour les prochains WOM's (Welcome Offices for Movies) : des City Hubs accélérateurs de développement dans le domaine des technologies de l'information et de l'industrie de l'image.



STAGES : ACCUEILLIR LES JEUNES PORTEURS DE PROJETS

Chaque année, l'APEFE accueille au siège un groupe d'étudiants, issus des cursus supérieurs de formation en Coopération au développement. D'une durée de trois semaines, les stages se présentent comme une première expérience professionnelle, en immersion totale au siège. Sur le ter-

rain, les stagiaires en dernière année sont encadrés bénévolement par les équipes locales APEFE et leurs partenaires, pour leur donner un maximum d'ouverture sur le monde de la Coopération. De retour en Belgique, les jeunes sollicitent également les gestionnaires de programmes en tant qu'experts ou garants scientifiques pour leurs mémoires et travaux de fin d'études.



Laure : *Effectuer un stage dans un organisme de coopération technique m'a permis de toucher de près une approche de l'aide internationale différente, basée sur le développement, sur la responsabilisation des acteurs locaux et sur le renforcement des capacités.*



Oumkelthoum : *J'ai eu la chance de voir de plus près ce qui se passe dans les projets. J'ai participé à une réunion de planification à l'ENSTEP (Sénégal) pendant laquelle ils préparaient leurs futures activités et leur calendrier annuel.*



Paola : *Grâce à ce stage je porte un regard différent et lucide sur le rôle du coopérant. L'APEFE m'a fourni les connaissances nécessaires, mais surtout la motivation de continuer à explorer cette carrière professionnelle.*



Yassia : *La formation «genre» m'a permis de découvrir une nouvelle approche méthodologique pour évaluer le degré de prise en compte du genre dans les activités et les budgets planifiés, mais également pour intégrer l'équité des genres dans la planification et le suivi évaluation des programmes.*

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COMPÉTENCES

En synergie avec les programmes APEFE, WBI finance chaque année la formation et le renforcement de capacités d'une dizaine de boursiers, sélectionnés par les partenaires, venus compléter leur formation en Belgique. Ce renforcement ponctuel permet d'améliorer la qualité des com-

pétences disponibles pour l'exécution des programmes tout en garantissant la pérennité à long terme du programme.

En 2014, WBI a appuyé l'amélioration des compétences des acteurs des programmes mis en œuvre par l'APEFE en Algérie, Bénin, Burundi, Burkina Faso et en Palestine, notamment dans les domaines de l'informatique, de la santé et de la protection de l'environnement.



Sélection des (5) boursiers burkinabè avant leur formation à l'école supérieure de kinésithérapie de Cotonou.

Wilfried Adgbelete, chef du service de documentation de l'INMeS au Bénin, en formation en Belgique à l'HEPH-C pour la mise en place d'outils d'aide à la réussite.



Les (7) boursiers burundais en formation à Cotonou à l'école supérieure de kinésithérapie et Olivier Jadin, responsable du programme pour l'APEFE.



Assia Azzin, Baroudi Bellahouel, Djilali Smaili, Gasmî Tahar et Tefiani Wahid en formation en Wallonie pour la gestion informatisée des ressources naturelles en Algérie.

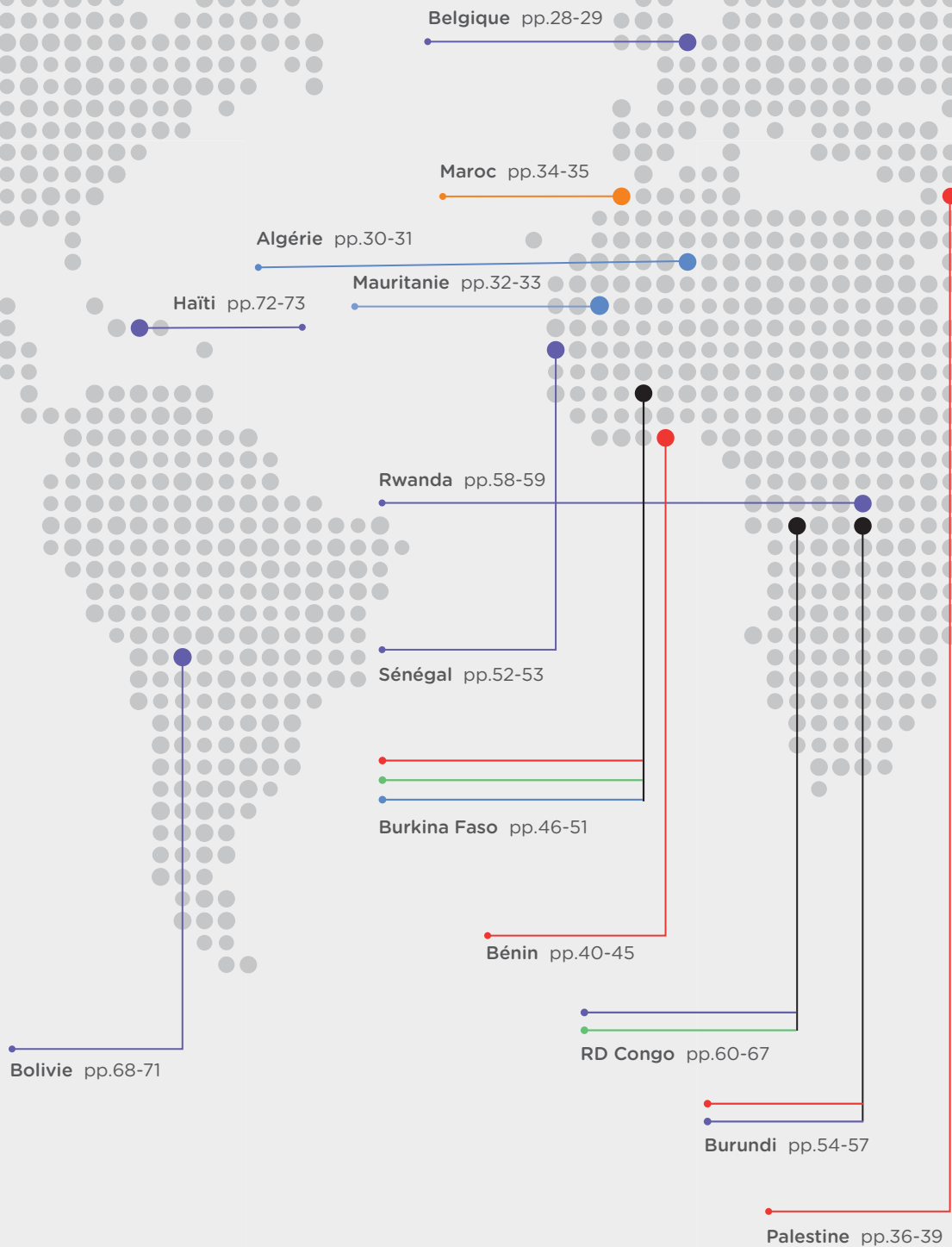




L'APEFE DANS LE MONDE



PROGRAMMATION 2014-2016





Education & Formation Technique et Professionnelle

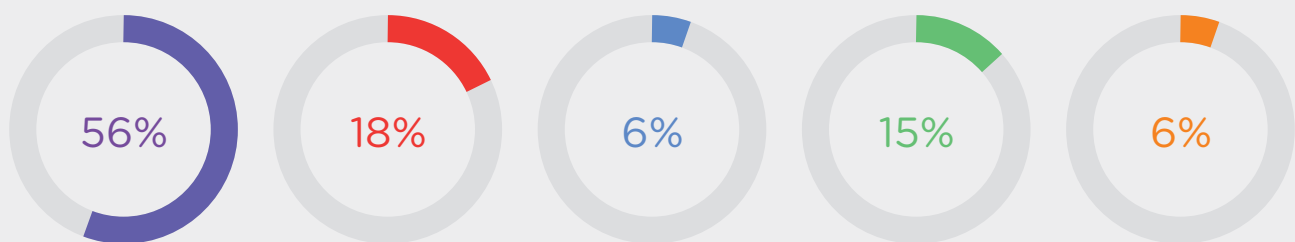
Formation des Ressources Humaines en Santé

Environnement & Gestion des ressources naturelles

Agriculture & Souveraineté alimentaire

Gouvernance & société civile


Répartition par secteur 2014-2016 :

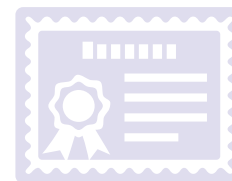


BELGIQUE

PROGRAMME D'APPUI À LA PLATEFORME EDUCAID.BE

Ce programme vise à soutenir l'accès de tous – garçons et filles – à un enseignement de qualité, leur fournissant les capacités dont ils ont besoin pour devenir économiquement productifs, subvenir à leurs propres besoins de manière durable, contribuer à une société pacifique et démocratique et améliorer leur bien-être.

Pays	BELGIQUE 
Secteur	Education
Budget	574.000 Euros (arrondis au millier)
Période	2011 - 2016
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)
Mission	Renforcer l'expertise et la collaboration des acteurs directs et indirects de l'éducation et de la formation au sein de la coopération belge pour l'élaboration de la stratégie nationale.
Localisation	Territoire national
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement et de la structure interne d'Educaid.be ; - Soutien à la collaboration et au partage d'expertise portant sur l'éducation de qualité en coopération au développement entre les membres ; - Appui à l'élaboration participative de la stratégie nationale sur l'éducation en coopération au développement.
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation annuelle des (6) relations de coopération concrètes entre les membres à travers des groupes de travail et des activités sur le terrain ; - Augmentation (80 %) de l'expertise et du niveau de connaissances des membres ; - Intégration de (3) recommandations educaid.be dans la stratégie nationale d'éducation en coopération au développement ; - Élaboration d'une vision commune sur les principes généraux d'une éducation de qualité dans la coopération au développement, - Approbation des mandats d'une structure interne représentative ; - Participation de (70 %) des membres aux organes d'Educaid.be ; - Planification annuelle de (20) réunions des groupes de travail ; - Participation de (20 %) des membres aux communautés virtuelles (e-mail, FB, site internet) liées à des groupes de travail ; - Participation de (150) personnes – dont 52 d'origine internationale – à la conférence annuelle ; - Répartition de (5) activités ciblant les apports externes (nord et sud) entre les groupes de travail et diffusions internes des recherches scientifiques portant sur un enseignement de qualité - Dialogue institutionnel entre Educaid.be et le Gouvernement lors de l'élaboration de la stratégie sur l'éducation et la coopération au développement ; - Formulation de (3) conseils stratégiques proactifs et réactifs communs dans le secteur de l'éducation au sein de la coopération au développement - Activation du dialogue avec les membres du Parlement belge sur une éducation de qualité dans la coopération au développement.
Groupes cibles	- Les institutions, organisations et particuliers actifs en formation ou en enseignement dans le domaine de la coopération belge au développement.
Bénéficiaires	- Les bénéficiaires des programmes d'éducation et de formation menés dans le sud par les acteurs de la coopération belge au développement.



Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Mise en place d'une coopération régionale et internationale - Service de consultation et appui technique à tous les niveaux du programme.
Partenaires	Les (42) organisations membres dont les (10) du comité de pilotage Educaid.be : APEFE, VVOB, ARESCCD, CTB, DGD, FASI, Plan Belgique, The Swallow, VIA Don Bosco, VLIR-UOS.
Site internet	www.educaid.be

Co-créée en 2010 avec la VVOB, la plateforme Educaid.be se positionne après 4 ans d'existence comme un acteur sectoriel incontournable de la coopération belge. Regroupant 42 organisations et institutions de coopération à travers 5 groupes de projets, Educaid.be mobilise un large réseau d'expertise aux effets démultiplicateurs.

En 2014, le processus de rédaction des analyses contextuelles communes a renforcé la collaboration entre les membres et décuplé les activités des groupes. Ceux-ci portent aujourd'hui sur l'égalité homme-femme, l'adéquation formation/emploi en formation professionnelle (coordonné par l'APEFE), le plaidoyer politique en faveur du secteur éducatif, et le lien entre coopération et enseignement supérieur.

Le comité de pilotage d'Educaid.be a également ouvert ses portes aux associations dites du « quatrième pilier » qui, comme tous les membres, enrichissent les échanges de leurs expériences en éducation.


La conférence annuelle, organisée en novembre sur le thème de l'intégration du genre, a réuni plus de 150 personnes autour de 8 experts internationaux, introduits par Alexander De Croo, Ministre belge de la Coopération au Développement.



AFRIQUE DU NORD & MOYEN ORIENT

PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉNAGEMENT ET À LA GESTION ADAPTATIVE INFORMATISÉE DES FORÊTS

Ce programme améliore l'accessibilité et la qualité des informations relatives au patrimoine forestier algérien pour encourager l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles locales et la création de nouveaux emplois.

Pays	ALGÉRIE	
Secteur	Environnement	
Budget	145.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2011 - 2014	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - APEFE - Wallonie-Bruxelles International 	
Mission	Améliorer qualitativement et quantitativement les capacités des institutions algériennes dans la gestion de leur patrimoine naturel et forestier.	
Localisation	Sites de conservation forestière d'El Tarf, Khenchela, M'Sila, Algérie	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un outil de gestion informatisée des forêts algériennes - Soutien au processus de sélection génétique et création d'un comptoir à graines - Contribution à la base de données floristique NAFLO 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Équipement et mise en place de l'outil de gestion informatisée sur les 3 sites - Développement d'un partenariat belgo-algérien en génétique forestière - Encodage et création d'interfaces de consultation floristique 	
Groupes cibles	Cadres forestiers de la DGF	
Bénéficiaires	Population algérienne des zones pilotes de conservation	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de matériel et de technologies - Renforcement institutionnel (management et monitoring) - Formation des experts locaux - Service de consultation et appui technique à tous les niveaux du programme. 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Direction générale algérienne des forêts (DGF) - Département de la Nature et des Forêts de Wallonie (DNF) - Université Catholique de Louvain (UCL) 	



Composée d'informaticiens et d'ingénieurs forestiers, la cellule informatique de la DGF accompagne le développement du nouvel outil d'aide à l'aménagement du territoire et à la gestion du cadastre. La formation au logiciel « python », dispensée en Belgique en juin, a permis de renforcer leurs compétences dans ce langage de programmation au « code source ouvert » - libre distribution, d'adaptation et de redistribution - destiné à la gestion de bases de données relationnelles.


Des avancées très positives ont également été réalisées en matière de génétique forestière, notamment la mise en place de vergers à graines ; le recensement et le traitement des peuplements « porte-graines » (entretien, clôture) et la promulgation d'un Arrêté interministériel concernant l'exploitation et la commercialisation de la graine (collecte, traçabilité, etc.) sur le territoire algérien.





PROGRAMME D'APPUI À LA PRÉSERVATION, LA RESTAURATION ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Ce programme contribue à la préservation, la restauration et la gestion des ressources naturelles mauritaniennes, selon les principes du développement durable, par le renforcement des capacités des techniciens forestiers qui interviennent auprès des collectivités locales en matière de lutte contre la désertification, et plus particulièrement, de fixation des dunes.

Pays	MAURITANIE	
Secteur	Environnement	
Budget	508.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2012 - 2014	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - La Wallonie - Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers (AWEx) 	
Mission	Renforcer les capacités des techniciens forestiers intervenant auprès des collectivités locales en matière de lutte contre la désertification.	
Localisation	Nouakchott	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un cadre de formation technique fonctionnel - Élargissement à la sous-région du cadre de renforcement des capacités 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de (6) cycles de formation d'un mois, chacun composé de 7 modules - Production d'un manuel de formation technique en français et en arabe - Organisation de (2) voyages d'étude et d'échange d'expertise en lutte contre la désertification entre pays limitrophes (Burkina Faso, Mauritanie). 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les (6) techniciens burkinabè vers la Mauritanie - Les (6) techniciens mauritaniens vers le Burkina Faso - Les (84) participants aux cycles de formation 	
Bénéficiaires	- Les populations vivant dans les zones périurbaines de Nouakchott	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Appui / Assistance technique - Formation de formateurs - Formation technique et professionnelle - Achat des équipements nécessaires - Échange d'expérience sous-régionale - Réhabilitation des infrastructures immobilières - Renforcement de capacités 	
Partenaires	- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)	



Revue et augmentée, la deuxième édition du manuel de formation en lutte contre la désertification, en fixation des dunes et en gestions des boisements en Mauritanie est aujourd'hui disponible en français et en arabe, et téléchargeable sur le site de l'APEFE ! Un précieux outil de formation et de vulgarisation pour les agents du MEDD.

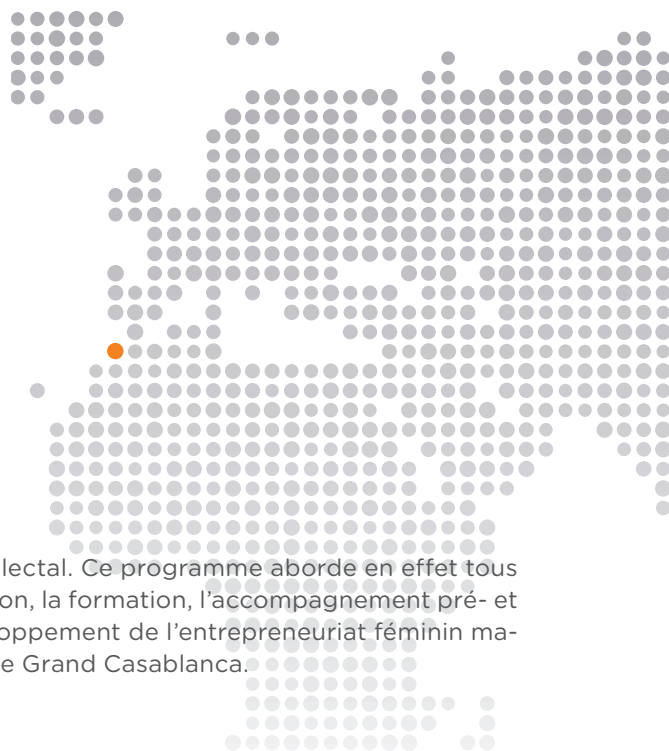


Après 4 jours de formation à Nouakchott, les Délégués Régionaux de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) ont acquis une vision concrète des processus liés aux inventaires forestiers à mettre en place sur leur territoire. Bien qu'en grande partie désertique, la Mauritanie possède un patrimoine forestier de valeur, dans le sud du pays. Malheureusement, celui-ci se dégrade rapidement. Ce renforcement de capacités vise à soutenir sa préservation en intégrant les populations afin qu'elles puissent continuer à l'exploiter d'une façon durable.




Les liens créés entre cadres forestiers du Burkina Faso et de Mauritanie à travers les voyages d'études et d'échange en matière de lutte contre la désertification et d'atténuation des changements climatiques favorisent l'augmentation des connaissances et de l'expertise disponible pour la mise en œuvre de programmes panafricains, tels que l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel.





PROGRAMME D'APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU MAROC (MIN AJLIKI)

Min Ajliki signifie « Pour toi » adressé à une femme en arabe dialectal. Ce programme aborde en effet tous les aspects liés à la création d'entreprises tels que la sensibilisation, la formation, l'accompagnement pré- et post-crédation, l'incubation et le mentorat, et contribue au développement de l'entrepreneuriat féminin marocain dans les régions de Tanger Tétouan, Meknès-Tafi lalet et le Grand Casablanca.

Pays	MAROC	
Secteur	Gouvernement et société civile	
Budget	5.439.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2013 - 2016	
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) ANAPEC, AFEM, AL AMANA Microfinances	
Mission	Améliorer qualitativement et quantitativement l'entrepreneuriat féminin	
Localisation	Régions de Tanger Tétouan, Meknès-Tafilalet et Grand Casablanca (Maroc)	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à l'esprit entrepreneurial - Renforcement du management participatif entre les partenaires du programme 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Création (90) et formalisation (60) d'entreprises par des femmes - (30) postes de direction occupés par des femmes - (180) recrutements féminins dans les nouvelles entreprises créées - Amélioration des capacités entrepreneuriales et des compétences managériales - Institutionnalisation d'un système de suivi, d'évaluation et de capitalisation de l'information relative à l'entrepreneuriat féminin 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les formateurs de formateurs - Les personnes ressources des institutions partenaires 	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes marocaines sensibilisées (15.000), formées et certifiées (2.700) et accompagnées en précréation d'entreprises (1.650) 	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Fourniture de matériel et de technologies - Développement et modélisation d'outils méthodologiques - Élaboration et diffusion d'outils de communication et de supports didactiques - Coordination et mise en œuvre d'actions de formation et de sensibilisation - Mise en place de trois incubateurs d'entreprise et d'un centre de formation - Accompagnement et suivi des femmes entrepreneures 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de la Formation Professionnelle (DFP) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) - Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) - Association des Femmes-chefs d'Entreprise du Maroc (AFEM) - AL AMANA Microfinances 	
Site internet	http://minajliki.ma	



À l'occasion de la Semaine de l'Emploi pour l'Étudiant organisée par l'ANAPEC du 10 au 15 mars 2014, Monsieur Abdeslam SEDDIKI, Ministre de l'Emploi et des Affaires sociales, inaugurerait les nouveaux locaux de l'espace Emploi Rabat-Irfane, au sein du Centre d'accueil et d'information, d'orientation et de suivi de l'Université Mohammed V Souissi, favorisant la naissance de projets innovants et de synergies, avec les universités et plus de 400 écoles, à travers tout le pays.

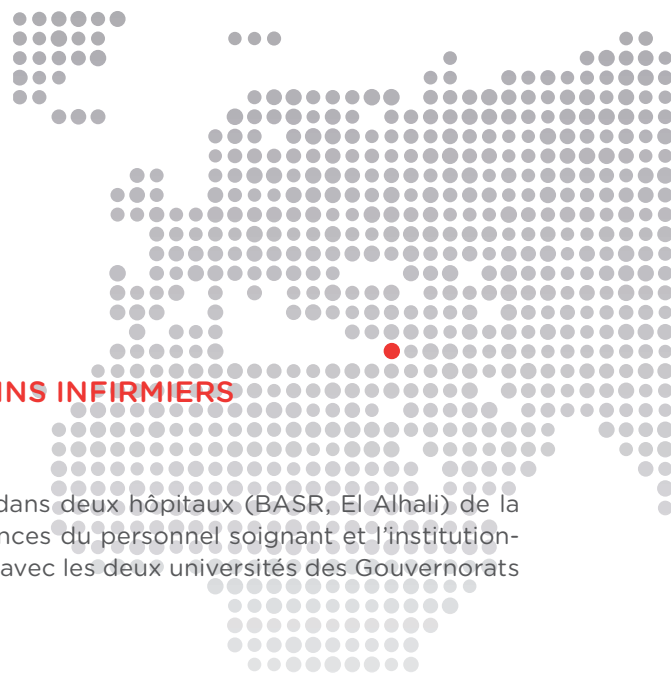
À Casablanca, l'Université Hassan II a marqué son accord pour l'ouverture prochaine d'un accélérateur de création d'entreprises. L'objectif ? Aider les étudiantes à trouver un modèle économique adapté, à établir un projet d'entreprise, à créer des liens avec les clients et à mobiliser des financements. Dans la foulée, la caravane du StartUp Weekend s'est arrêtée en novembre à Casablanca, pour une édition spéciale « femme ». Âgée de 25 ans, la gagnante est une élève ingénieure d'état en génie logiciel à la Faculté des sciences et technique de Settat.



Encadrées par les (480) membres des réseaux AL AMANA et AFEM, formés en développement des compétences managériales, les porteuses de projets marocaines peuvent désormais intégrer un des incubateurs d'entreprises mis à disposition par l'AFEM et bénéficier d'un cadre agréable de travail, d'un accompagnement et de formations gratuites pendant 18 mois.


La plateforme « Top Entrepreneurs » est un nouveau système d'information, en cours d'implémentation dans le réseau des conseillers de l'ANAPEC. Outil central de suivi, de rapportage et de statistiques, il permettra entre autres d'établir les indicateurs pour optimiser l'accompagnement du processus d'auto-emploi et la création d'entreprises.





PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DES SOINS INFIRMIERS DANS LES RÉGIONS DE BETHLÉEM ET D'HÉBRON

Ce programme vise à renforcer la qualité des soins infirmiers dans deux hôpitaux (BASR, El Alhali) de la région de Bethléem et Hébron par l'amélioration des compétences du personnel soignant et l'institutionnalisation d'un système de formation continue en collaboration avec les deux universités des Gouvernorats d'Hébron et de Bethleem.

Pays	PALESTINE	
Secteur	Santé	
Budget	883.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2011 - 2016	
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)	
Mission	Renforcer la qualité des soins infirmiers	
Localisation	Région de Bethléem et Hébron	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualification du personnel infirmier des structures hospitalières des régions de Bethléem et d'Hébron - Renforcement de capacités des universités de la région de Bethléem et d'Hébron pour l'offre de formations spécialisées - Institutionnalisation d'un système de formation continue en milieu hospitalier 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en français et octroi de (9) bourse de spécialisation en Belgique - Appui à la mise en œuvre d'un curriculum de spécialisation en SIAMU et salle d'opération à l'Université d'Hébron - Opérationnalisation d'une cellule de formation continue et mise en œuvre d'un programme de formation commun aux hôpitaux partenaires 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel infirmier des hôpitaux BASR et El Alhali - Les étudiants des sections sciences infirmières des universités partenaires 	
Bénéficiaires	- Les 55.300 patients fréquentant les hôpitaux de la BASR et d'El Alhali	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de matériel et de technologie - Formation continue - Appui / Assistance technique - Renforcement de capacités 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Bethlehem Arab Rehabilitation Society (BASR) - Haute École Provinciale Hainaut-Condorcet (HEPH-C) 	



Plusieurs formations en milieu hospitalier ont été organisées en 2014 en partenariat avec l'HEPH-C. Ces formations sont destinées aux infirmiers en activité à la BASR, mais également aux infirmiers des autres hôpitaux de la région. Ces formations communes traitent des soins infirmiers basiques et cardiaques avancés, mais également de l'hygiène hospitalière et des soins de plaies. Par ailleurs, un renforcement spécifique de la BASR a été également effectué en « planification stratégique » et « contrôle infectieux » en collaboration avec l'université Al Quods de Jérusalem. Parmi les participants, des infirmiers aujourd'hui spécialisés en SIAMU (soins intensifs et aide médicale d'urgence) capitalisent les connaissances acquises durant leur année de spécialisation en Belgique à l'HEPH-C. Préparés avant leur départ grâce à des cours de français, ils participent aujourd'hui activement à la dynamique interne du programme, à travers des ateliers d'échanges entre tous les services de l'hôpital. En corollaire, la création de comités « hygiène hospitalière » et « soins de plaies » contribue à l'évaluation des pratiques et à la sensibilisation afin d'instaurer à termes, les protocoles adéquats pour l'amélioration continue de la qualité des soins prodigués par le personnel hospitalier.


à travers des ateliers d'échanges entre tous les services de l'hôpital. En corollaire, la création de comités « hygiène hospitalière » et « soins de plaies » contribue à l'évaluation des pratiques et à la sensibilisation afin d'instaurer à termes, les protocoles adéquats pour l'amélioration continue de la qualité des soins prodigués par le personnel hospitalier.





PROGRAMME D'APPUI À L'ACCESSIBILITÉ DES GROUPES VULNÉRABLES À DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Ce programme met à disposition des personnes handicapées et plus vulnérables, des services adéquats d'assistance sanitaire, éducative et sociale, mais aussi d'inclusion sociale, dans leurs communautés. Il sensibilise également à leur prise en charge grâce à la diffusion des techniques de réhabilitation à base communautaire (RBC).

Pays	PALESTINE	
Secteur	Santé	
Budget	1.912.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2011 - 2016	
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)	
Mission	Mettre à disposition des personnes handicapées et des plus vulnérables des services communautaires adéquats d'assistance sanitaire, éducative et sociale et d'inclusions dans la société améliorant leur qualité de vie	
Localisation	Gouvernorats Hébron et Bethléem	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des soins adaptés au sein des communautés grâce à des équipes mobiles pluridisciplinaires de la BASR - Appui à la création d'un réseau de centres communautaires en réponse aux besoins fondamentaux des groupes vulnérables dans leur communauté - Développement de la réadaptation à base communautaire à Hébron - Renforcement des capacités de la communauté pour l'inclusion des handicapés 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Scolarisation de (575) enfants vulnérables (enfants handicapés, orphelins, etc.) dans les centres communautaires - Appui à l'intégration communautaire de (40) personnes handicapées au sein des ateliers de travail adapté - Appui à l'équipement et à la mise en fonction d'une deuxième équipe pluridisciplinaire mobile par l'hôpital de la BASR visant la réalisation annuelle de (9.000) consultations spécialisées au sein des communautés - Appui à la mise en fonction et à l'autofinancement (30 %) de (5) nouveaux centres communautaires gérés par les communautés - Appui au fonctionnement optimal (ressources humaines, équipements, matériels) de l'ensemble des centres communautaires - Mise en fonction d'une équipe de réadaptation à base communautaire dans la région d'Hébron 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipes pluridisciplinaires mobiles ; - Le personnel des centres communautaires et municipalités 	
Bénéficiaires	- 14.000 enfants et leur famille vivant dans les régions d'Hébron et Bethléem	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux personnes vulnérables - Renforcement structurel - Fourniture d'équipement et de technologies - Travaux de rénovation 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Bethlehem Arab Society for Rehabilitation (BASR) - Haute École Provinciale Hainaut Condorcet (HECPH-O) 	



Du fait de l'occupation et de l'encerclement par Israël, l'accès aux soins de santé et de réadaptation médicale est particulièrement difficile pour les plus vulnérables parmi les palestiniens. Pour parer à la situation, un réseau de centres communautaires propose localement des activités éducatives et des services sociaux aux enfants et aux personnes handicapées, en âge d'être scolarisés. Parmi les (1090) enfants scolarisés dans le réseau, près d'un tiers sont en effet dans l'enseignement spécial. A travers des ateliers de production artisanale et des activités adaptées, les jeunes handicapés participent à la vie de leur communauté. La création de trois nouveaux « self helping group » a également permis d'améliorer leur image notamment à travers leur intégration à un programme d'émancipation et d'autonomisation.



Grâce aux équipes mobiles pluridisciplinaires de la BASR, les centres proposent également des consultations spécialisées en kinésithérapie, ergothérapie, logopédie, ophtalmologie, audiologie, psychologie, psychiatrie, ainsi qu'un accompagnement psychosocial et des activités de thérapie dramatique. La deuxième équipe mise en fonction cette année a permis d'étendre la zone géographique


et le nombre de consultations dispensées à (6173) consultations, et ce malgré les ralentissements dus aux 2 mois de conflit cet été.



AFRIQUE DE L'OUEST

PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES AIDES-SOIGNANTS, TECHNICIENS SANITAIRES ET ASSISTANTS SOCIAUX

Ce programme améliore la qualité de la formation initiale des techniciens sanitaires, assistants sociaux et aides-soignants d'État béninois en renforçant les capacités du personnel pédagogique et administratif de l'école de formation médico-sociale (EFMS) de Parakou.

Pays	BÉNIN		NOUVEAU PROGRAMME
Secteur	Santé		
Budget	901.000 Euros (arrondis au millier)		
Période	2014 - 2016		
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)		
Mission	Améliorer la qualité de la formation initiale des élèves formés à l'école de formation médico-sociale (EFMS)		
Localisation	Parakou		
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités en gestion et planification - Renforcement des compétences pédagogiques - Renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire 		
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du plan stratégique de développement 2016-2021 de l'EFMS - Application des bonnes pratiques de gestion par l'ensemble du personnel - Amélioration des compétences des enseignants en pédagogie active - Renforcement des capacités du personnel pédagogique pour l'autonomie dans la révision des (3) programmes de formation - Création et opérationnalisation du dispositif d'aide à la réussite - Acquisition du statut juridique de l'EFMS et application de (6) arrêtés d'application - Participation de 100 % de membres aux réunions de concertation 		
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les (19) enseignants permanents - Les (6) membres du secrétariat - Les (40) encadreurs de stage 		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les (731) élèves de l'EFMS, dont (189) techniciens sanitaires (268) assistants sociaux et (274) aides-soignants 		
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de matériel et de technologie. - Mise à disposition de ressources humaines - Formation de formateurs - Formation technique et professionnelle - Renforcement des capacités - Renforcement institutionnel - Renforcement structurel - Service de Consultation technique 		
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé (MS) - Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et Professionnel, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes (MESTPRIJ) - Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de 3^e âge (MFASNHP) - École de Formation Médico-sociale de Parakou (EFMS) - Haute École Provinciale Hainaut-Condorcet (HEPH-C) 		



Extension des activités menées depuis 2008 à l'INMeS à Cotonou, ce programme continue d'appuyer la réforme initiée par le Ministère de la Santé béninois pour la qualité des services fournis à la population, dans les 536 établissements sanitaires du pays. Après les excellents résultats engrangés au niveau des sciences infirmières et obstétricales (p. 42), l'appui se concentre aujourd'hui sur la formation des aides-soignants, des techniciens sanitaires et des assistants sociaux, à travers des formations pédagogiques et la mise en place d'outils pour la gestion administrative, l'aide à la réussite et l'amélioration de l'adéquation formation/emploi.


Une fois les organes de cogestion du programme et les statuts définis, l'équipe de l'EFMS s'est attelée à l'actualisation des curricula de formation selon l'approche par compétences, en commençant par l'évaluation des diplômés en fonction. Grâce au partenariat établi avec l'HEPH-C, les enseignants ont également été sensibilisés au concept de promotion de la réussite et à ses outils. La mission de deux expertes de l'HEPH-C en août a permis d'analyser la situation pour déterminer la façon la plus adéquate de soutenir les élèves et garantir la pérennité à long terme de l'enseignement.





PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES DES INFIRMIERS ET DES SAGES-FEMMES

Ce programme accroit la disponibilité d'infirmiers et de sages-femmes compétents ainsi que la qualité des soins dispensés aux populations béninoises en renforçant les capacités de formation initiale de l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS).

Pays	BÉNIN	
Secteur	Santé	
Budget	1.360.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2008 - 2016	
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)	
Mission	Accroître la disponibilité des infirmiers et des sages-femmes compétents au Bénin	
Localisation	Cotonou	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration qualitative de la formation initiale de l'INMeS - Développement des formations continues - Renforcement des capacités pédagogiques de l'INMeS 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités en révision de référentiels de formation ; - Appui à la recherche en sciences obstétricales et infirmières pour la préparation des mémoires de licence ; - Opérationnalisation d'un dispositif d'aide à la réussite ; - Élaboration d'un mécanisme de suivi et d'évaluation pour l'application de la pédagogie active 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants permanents de l'INMeS ; - Les (30-50) encadreurs de stages 	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les (251) élèves de l'INMeS ; - Les (536) structures sanitaires béninoises 	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Fourniture de matériel et de technologie - Service de Consultation technique - Formation continue - Formation de formateurs - Renforcement de capacités - Renforcement structurel 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé (MS) - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) - Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) - École Supérieure des Infirmiers et Infirmières d'État (ESIIE) - École Supérieure des Sages-Femmes d'État (ESSFE) - Coopération Technique Belge (CTB) - Wallonie-Bruxelles International (WBI) 	



Depuis sa réouverture en 2011, l'INMeS est aujourd'hui en voie de devenir le pôle de référence pour l'Afrique de l'Ouest en matière de formation en soins de santé. Les premiers licenciés, diplômés en décembre 2013, couronnaient de succès plus de six ans d'appui à la réforme pédagogique de la filière des infirmiers et des sages-femmes, faisant du Bénin, un des premiers de l'Afrique subsaharienne à mettre en place le système Licence-Master-Doctorat (LMD).



Grâce à l'instauration d'un dispositif d'aide à la réussite et à l'amélioration des pratiques pédagogiques, 90 % d'étudiants réussissent désormais en 1^{re} année. Le respect des bonnes pratiques a

également pu être constaté dans 95 % des services infirmiers et obstétricaux accueillant les nouveaux diplômés. Cette amélioration qualitative est aussi attribuée au personnel déjà en exercice ayant acquis des compétences lors des formations continues certifiées.




La mise en place d'un service d'appui à la recherche pour les mémoires de licence et le renforcement de capacités du personnel pédagogique, en matière de révision de référentiels de formation, complète les bases requises pour le Master prévu pour la rentrée 2015, en collaboration avec le nouveau Programme de coopération de la CTB « PASS SOUROU ». Formée aux techniques les plus avancées, cette nouvelle vague d'infirmiers et de sages-femmes compétents contribuera à réduire substantiellement la mortalité maternelle et infantile au Bénin et dans toute l'Afrique.





PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS DE LA RÉÉDUCATION

Ce programme améliore les capacités de réadaptation des personnes handicapées ou en état d'incapacité, au Bénin par la mise en œuvre de la formation initiale des kinésithérapeutes (niveau Licence), la création d'un master en kinésithérapie à l'école supérieure de kinésithérapie (ESK) à Cotonou, et le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Santé.

Pays	BÉNIN	
Secteur	Santé	
Budget	2.108.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2008 - 2016	
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)	
Mission	Améliorer qualitativement et quantitativement les capacités de réadaptation des personnes handicapées ou en état d'incapacité au Bénin	
Localisation	Cotonou	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du cadre institutionnel au sein du Ministère de la Santé - Construction et équipement des locaux nécessaires à l'ESK et au CNHU de Cotonou - Opérationnalisation du Master en Kinésithérapie à l'ESK de Cotonou 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement institutionnel pour la parution d'un décret d'approbation des statuts particuliers des professionnels de la réadaptation médicale et la création d'une division spécifique au Ministère de la Santé - Appui à la mise en œuvre du document de politique et stratégie de développement de la réadaptation médicale - Organisation pédagogique et mise en place du Master en Kinésithérapie à l'ESK - Formation universitaire et doctorale à l'UCL de (4) enseignants béninois 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les (12) enseignants kinésithérapeutes et les (3) médecins spécialisés béninois formés à l'UCL - Les autres enseignants de la FSS - Les (140) kinésithérapeutes diplômés de l'ESK (10 promotions) 	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les (95) étudiants actuels - Les (21.000) Béninois fréquentant les services de kinésithérapie 	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Fourniture de matériel et de technologie - Service de Consultation technique - Renforcement de capacités - Renforcement structurel - Renforcement institutionnel - Formation continue - Formation de formateurs (niveau universitaire) - Mise en place d'une coopération régionale 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) - Ministère de la Santé : Division de la Réadaptation Médicale (DRM) - Service de Kinésithérapie du Centre National Hospitalier Universitaire (CNHU) - École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de Cotonou - Wallonie-Bruxelles International (WBI) - Université Catholique de Louvain (UCL) - Faculté des Sciences de la Motricité - Coopération Technique Belge (CTB) 	



Les avancées pédagogiques et institutionnelles réalisées au fil du temps par l'ESK confirment aujourd'hui son statut de pôle de référence ouest-africain pour la formation en réadaptation médicale et kinésithérapie. Sur le plan institutionnel, la nomination du responsable de la « Division de la Réadaptation médicale » (DRM) au sein du Ministère de la Santé, et la validation des statuts particuliers des professionnels de la réadaptation médicale souligne l'importance accordée par le gouvernement béninois à ce secteur et les opportunités offertes aux futurs diplômés du Master en Kinésithérapie, dont le lancement est prévu en septembre 2015. Pour accueillir ces nouvelles recrues, de nouvelles extensions sont actuellement en construction, entre autres pour l'accueil des stagiaires au CNHU de Cotonou. Parmi eux, des boursiers burundais et burkinabè seront appelés à mettre en œuvre des programmes similaires, initiés dès à présent dans leur pays d'origine pour le développement de la kinésithérapie.




Surnommée le « projet B³ », cette coopération Nord-Sud-Sud a bénéficié de l'appui académique constant de l'Université Catholique Louvain, notamment des professeurs Jacques De Nayer et Jean-Louis Thonnard. Impliqués depuis le début de l'initiative, ils ont contribué activement à l'aboutissement du programme de formation et à la création du premier système LMD (Licence-Master-Doctorat) de la sous-région. D'une part, par l'accueil et la formation des ressources humaines en Belgique. D'autre part, par des missions d'appui et d'encadrement au Sud, ainsi que l'envoi de stagiaires de l'UCL dans les pays concernés.



PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE ET DE RÉADAPTATION MÉDICALE

Ce programme promeut le développement de la réadaptation médicale au Burkina Faso, afin de répondre à long terme aux besoins des personnes en situation de handicap physique ou d'incapacité fonctionnelle au Burkina Faso.

Pays	BURKINA FASO		NOUVEAU PROGRAMME
Secteur	Santé		
Budget	194.000 Euros (arrondis au millier)		
Période	2014 - 2016		
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)		
Mission	Fonder à long terme le développement national de la réadaptation médicale		
Localisation	Ouagadougou		
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement institutionnel du Ministère de la Santé pour la coordination des acteurs du développement de la réadaptation médicale - Renforcement des capacités d'un médecin spécialisé en médecine de réadaptation et de (12) kinés au Bénin - Renforcement organisationnel des structures de soins 		
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du plan stratégique de développement de la réadaptation fonctionnelle, 2011 - 2020, actualisé - Création de la cellule de coordination et de facilitation du plan de développement de la réadaptation médicale - Appui à la mise en place d'un Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation Médicale 		
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les 12 kinésithérapeutes formés ; - Le médecin spécialiste en réadaptation 		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les 280.000 personnes en situation de handicap physique (moteur) - Les personnes en état d'incapacité fonctionnelle 		
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de formateurs - Développement d'une coopération Sud-Sud - Renforcement de capacités - Renforcement institutionnel - Renforcement structurel - Service de Consultation technique 		
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé - Wallonie-Bruxelles International - Handicap International 		



En cette première année d'exécution, la nomination de la Directrice de programme, issue de l'École Nationale de Santé Publique (ENSP), a permis d'initier l'actualisation du «plan stratégique de développement de la médecine physique et de la réadaptation» par le Ministère de la Santé, en collaboration avec Handicap International. Six boursiers ont entamé leur première année de Licence à l'École Supérieure de Kinésithérapie à Cotonou, tandis que 5 autres déjà diplômés complètent leur formation à l'UCL en effectuant un master en 3 années. D'autre part, un médecin burkinabè sera bientôt spécialisé en réadaptation médicale grâce à une formation obtenue à la Faculté de Médecine de Casablanca.


La synergie institutionnelle instaurée avec Handicap International, au Burkina Faso comme au Burundi, renforce celle engagée avec WBI, pour l'octroi de bourses de formation en Belgique et des missions d'échanges au Bénin et au Burundi. En effet, l'expérience acquise dans la mise en oeuvre des programmes similaires entamés au Bénin et au Burundi permet d'optimiser les étapes de ce programme à long terme. Cette expérience montre le grand intérêt et l'efficacité d'un transfert de connaissance sud-sud (Bénin - Burundi - Burkina), combiné à une forte coopération nord-sud en provenance de la Belgique vers le Bénin, le Burundi et le Burkina Faso.





PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION (PADI II)

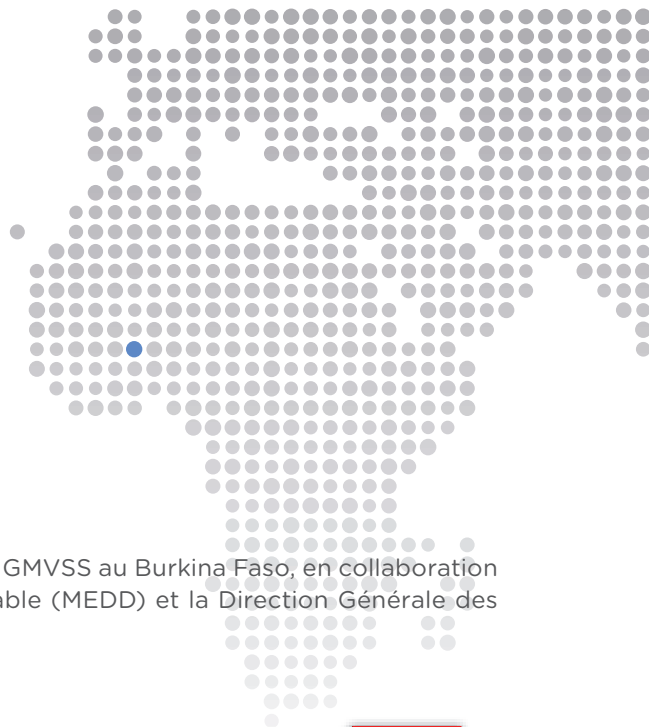
Ce programme améliore les capacités techniques des structures impliquées dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI) par le développement d'outils opérationnels et le renforcement des compétences du personnel d'encadrement.

Pays	BURKINA FASO	
Secteur	Agriculture	
Budget	3.786.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2008 - 2016	
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)	
Mission	Améliorer les capacités techniques des structures impliquées dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI)	
Localisation	- Vallée du Kou, Karfiguéla et Mogtédou	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les compétences des cadres de la DGADI, de l'AEN et des 13 DRASA - Opérationnaliser et diffuser les outils de gestion des eaux souterraines 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Application des mesures correctives et recommandations pour la réduction de l'impact de l'agriculture irriguée sur les eaux souterraines - Amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'eau grâce aux aménagements - Intégration des mesures de protection des plans d'aménagement à la planification des comités locaux pour l'eau - Amélioration de l'efficacité d'exécution des cadres formés (DGADI, DRASA) 	
Groupes cibles	- Le personnel d'encadrement de la DGADI, de l'AEN et des 13 DRASA	
Bénéficiaires	- 408.000 producteurs irriguant et leurs familles	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Fourniture de matériel et de technologie - Formation de formateurs - Formation technique - Renforcement structurel - Renforcement de capacités - Renforcement institutionnel - Service de consultation technique à tous les niveaux du programme. - Conception et mise en place de nouveaux systèmes de gestion de l'eau en collaboration avec le partenaire. 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (MEAHA) - Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA) - Direction Générale des Aménagements Agricoles et du Développement de l'Irrigation (DGADI) - (13) Directions Régionales de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (DRASA) - Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN) - Wallonie-Bruxelles International (WBI) - Université de Liège (Ulg) 	




Organisée en mars, sous le haut patronage du Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, cette première édition des Journées Scientifiques et Techniques de l'Irrigation (JSTI) a permis de favoriser la rencontre entre chercheurs, techniciens et autres acteurs du domaine de l'agriculture irriguée. Plus de 100 experts et praticiens ont ainsi partagé leurs expériences autour de trois thèmes centraux : la gestion de l'eau et irrigation ; les nouvelles techniques et technologies d'irrigation et bonnes pratiques en matière d'irrigation ; et l'économie de l'agriculture irriguée. Pour chacune des thématiques, des communications d'experts scientifiques et techniques portant sur les résultats de recherche seront présentées.





PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHEL ET LE SAHARA (IMGVSS)

Ce programme renforce les capacités pour la mise en œuvre de l'IGMVSS au Burkina Faso, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et la Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF).

Pays	BURKINA FASO		NOUVEAU PROGRAMME
Secteur	Protection de l'environnement		
Budget	1.022.000 Euros (arrondis au millier)		
Période	2014 - 2016		
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) - Etat burkinabè 		
Mission	Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des structures de coordination et de gestion de l'IGMVSS		
Localisation	Ouagadougou et (4) régions Plateau central, Centre-nord, de l'Est et du Sahel		
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des organes de coordination et de gestion ; - Développement d'outils opérationnels de gestion, planification et suivi-évaluation ; - Renforcement des compétences des agents ainsi que de la coopération transfrontalière et internationale active dans le même secteur. 		
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la cellule de coordination et production de 5 plans opérationnels ; - Mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation axé sur la GAR ; - Évaluation de la performance du renforcement des capacités ; - Production du rapport annuel de suivi-évaluation. 		
Groupes cibles	L'UNGC, les 4 ARCs et les 101 Comités communaux de coordination (CCC) ; Les agents chargés de la gestion et coordination, nationale et régionale ; Les acteurs communaux chargés de l'exécution et du suivi-évaluation sur le terrain.		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les ménages ruraux de la zone d'intervention de l'IGMVSS au Burkina Faso estimé à un peu plus de 4.000.000 habitants (2006) 		
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Fourniture de matériel et de technologie - Formation continue - Formation de formateurs - Formation technique et professionnelle - Renforcement de capacités - Renforcement institutionnel - Renforcement structurel - Service de Consultation technique - Mise en place d'une coopération triangulaire 		
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) : - Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF) ; - Directions Régionales de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) du Plateau Central, du Centre Nord, du Sahel et de l'Est ; - Unité Nationale de Gestion et de Coordination (UNGC) de l'IGMVSS - Antennes Régionales de Coordination (ARC) de l'IGMVSS du Plateau Central, du Centre Nord, du Sahel et de l'Est - Comité Communal de Coordination (CCC) 		



Lancée en 2005 comme une réponse politique forte aux graves défis posés par la désertification, la dégradation des terres, la perte de biodiversité, le changement climatique et ses phénomènes extrêmes - en particulier les sécheresses - l'IGMVSS implique les 54 pays membres de l'Union africaine (UA) et plus concrètement une vingtaine de pays, situés notamment dans le circum Sahara. Par sa présence en Mauritanie, au Sénégal, en Algérie et au Burkina Faso, l'APEFE cumule des années d'expertise dans la lutte contre la désertification et le développement de capacités locales pour la lutte contre la pauvreté.


Cette première année du programme d'appui à la coordination a permis d'opérationnaliser la structure de coordination et de gestion au niveau national. La nomination du coordonnateur et l'affectation des différents responsables (suivi-évaluation, administration et finance) assurent la répartition efficace des tâches. L'organisation du premier comité de pilotage régional et la préparation d'un voyage d'études au Sénégal s'ajoutent aux activités de recherche de financement destinées aux projets d'appui à la mise en œuvre de l'IGMVSS, tels que l'Union européenne et la FAO.

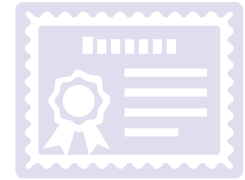




PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ ET DU RENDEMENT DE LA FORMATION DES FORMATEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Ce programme améliore la qualité du rendement de la formation des formateurs de la formation technique et professionnelle par le renforcement de trois structures nationales de formation de formateurs au Sénégal et l'appui structurel au MFPAA.

Pays	SÉNÉGAL	
Secteur	Education	
Budget	3.551.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2008 - 2016	
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)	
Mission	Renforcer le système de Formation Professionnelle et Technique (FPT) au travers d'un appui structurel au MFPAA et à ses instituts de formation de formateurs	
Localisation	Kaffrine et Dakar	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Écriture et réécriture des curricula selon l'APC - Renforcement de capacités et la formation continue des formateurs de tous les départements à l'APC - Formation en planification et suivi-évaluation des agents des directions - Formation en management des cadres des structures nationales de formation de formateurs 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Certification annuelle par les structures nationales de (641) formateurs en FTP ; (61) Inspecteurs de spécialité ; (30) personnels de direction ; et (47) psychologues-conseillers - Maîtrise et application par tous les formateurs (formateurs en FPT, formateurs des corps de contrôle, des psychologues-conseillers, du personnel de direction) en exercice des principes et modalités d'évaluation selon l'APC. - Élaboration par les agents de direction des outils adéquats de suivi-évaluation - Application systématique d'une démarche qualité au sein de la coordination, du pilotage et de la gestion des structures nationales de formation de formateurs. - Capitalisation des bonnes pratiques à travers l'utilisation d'outils reconnus et centralisés au niveau institutionnel. 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les formateurs de formateurs ; - Le personnel technique et administratif des structures de formation de formateurs ; - Les formés des structures nationales de formation de formateurs ; - Les corps de contrôle 	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les (81) établissements d'enseignement professionnel et technique publics ; - Les (14) inspections d'académie ; - Les (571) collectivités locales ; - Les (28) chambres consulaires ; - Les jeunes sénégalais soit plus de 50 % de la population estimée à un peu moins de 14.000.000 d'habitants (2014). 	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de formateurs - Mise en place des dispositifs appropriés de coordination des structures nationales de formation de formateurs - Développement des compétences des ressources humaines en pilotage et gestion des structures nationales de formation de formateurs - Adaptation des curricula suivant l'approche par compétences - Organisation d'ateliers, séminaires, congrès, forum et assimilés 	



Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA) - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, MESR) - École Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP) - École Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale (ENFEFS) - Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel (CNFMETP) de Kafrine
--------------------	--

Au terme de la première année d'exécution du troisième plan triennal de l'APEFE au Sénégal, les trois structures nationales de formation de formateurs (ENSETP, ENFEFS, CNFMETPK) et la cellule de coordination institutionnelle constituent aujourd'hui les modèles expérimentaux de l'implantation complète et aboutie de l'Approche par Compétences (APC) à tous les niveaux du processus de mise en œuvre des référentiels de la formation jusqu'à la certification.



Qu'il s'agisse de l'écriture ou de la révision de référentiels selon l'APC, du renforcement de capacités ou de l'implémentation des nouveaux programmes, tous les projets sont aujourd'hui mobilisés pour conjuguer les acquis dans une stratégie de consolidation et de capitalisation à tous les niveaux du système, notamment au sein de la Commission nationale de concertation de la FPT (CNCFPPT) ou d'ateliers de lancement d'initiatives « pluriacteurs ».



La remise de matériel pédagogique en avril visait ainsi à pérenniser l'appui en donnant l'opportunité aux futurs formateurs de mieux comprendre les caractéristiques techniques du matériel actuellement utilisé dans le secteur et par conséquent, d'améliorer le potentiel d'insertion professionnelle de leurs futurs élèves. Entérinant cette initiative, les conclusions des Assises de l'Education de Dakar formulaient en août des recommandations claires, réparties selon 3 axes stratégiques : la qualité de l'offre de formation, l'équité de l'accès à la formation et la bonne gouvernance.

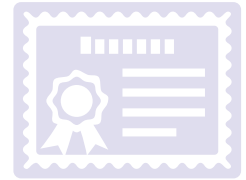


AFRIQUE CENTRALE

PROGRAMME D'APPUI À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'ENSEIGNEMENT DES MÉTIERS AU BURUNDI

Ce programme accompagne l'importante réforme initiée par la Direction Générale de l'Administration de l'Enseignement Technique, l'Enseignement des Métiers et la Formation Professionnelle (DGAETEMFP) afin de restructurer son administration et d'améliorer l'efficacité de son pilotage institutionnel, pédagogique et logistique, au sein de 20 établissements EFTP, répartis sur l'ensemble du pays.

Pays	BURUNDI		
Secteur	Éducation		
Budget	2.548.000 Euros (arrondis au millier)		
Période	2014 - 2016		
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) - Wallonie-Bruxelles International (WBI) 		
Mission	Renforcer les capacités de pilotage de la DGAETEMFP au plan institutionnel, pédagogique et logistique, en particulier au sein de 20 établissements EFTP		
Localisation	Territoire national		
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'utilisation des outils de gestion administrative, financière et logistique par le personnel de la DGAETEMFP ; - Appui à l'élaboration et à la révision des curricula, à la formation continue des enseignants par la nouvelle cellule du CDCTP ; - Réhabilitation légère des infrastructures et fourniture des équipements nécessaires à la mission pédagogique et aux activités créatrices de revenus. 		
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Application du nouvel organigramme validé par la DGAETEMFP et des nouveaux outils de gestion administrative, financière et logistique ; - Production des plans d'action annuels prévisionnels de chaque établissement, des documents pédagogiques de référence (curricula, programmes, etc.) ainsi que des outils et ressources de l'ingénierie de formation par le CDCTP ; - Organisation des formations techniques et pédagogiques par le CDCTP au profit des enseignants et formateurs de l'EFTP ; - Réhabilitation des infrastructures et création d'une unité d'accompagnement pédagogique pour les établissements ciblés. 		
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de l'administration centrale de la DGAETEMFP ; - Le personnel du CDCTP, dont les conseillers pédagogiques ; - Les formateurs et enseignants des établissements scolaires ; - Le personnel d'encadrement des établissements scolaires. 		
Bénéficiaires	Les 4700 élèves et apprenants fréquentant les 20 établissements soutenus		
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Fourniture de matériel et de technologie - Service de Consultation technique - Renforcement de capacités - Renforcement structurel - Renforcement institutionnel - Formation continue - Formation de formateurs - Formation technique et professionnelle - Réhabilitation des infrastructures immobilières 		



Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de l'Administration de l'Enseignement Technique, l'Enseignement des Métiers et la Formation Professionnelle (DGAETEMFP) - Centre de Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (CDCTP)
--------------------	--

Réalisés sous la supervision de M. Ndayikengurukiye, fonctionnaire dirigeant de la DGAETEMFP, la construction d'un bloc de trois salles de classe à l'Institut technique agricole du Burundi (ITAB) de Kirika, complète les réhabilitations légères et la fourniture des équipements nécessaires à la mission pédagogique (électrification, matériel de laboratoire) et aux activités créatrices de revenus, octroyée aux établissements appuyés afin à augmenter l'accessibilité, notamment par la création de (6) unités d'appui pédagogique.



Dans le cadre de sa mission d'appui, la nouvelle cellule du CDCTP organisait en août la formation continue des conseillers pédagogiques et des formateurs en génie rural issus des (12) Instituts Techniques Agricoles du Burundi. Étendue sur 10 jours, cette formation favorisait une approche participative permettant aux participants de mettre à profit leurs expériences en matière d'aménagement des terres (marais et lutte anti-érosive) selon leur région d'origine. Outre le renforcement de leurs capacités techniques et l'amélioration de la


qualité de leur pratique pédagogique, cette formation a également permis de remédier aux lacunes constatées quant à la mise en pratique des formules enseignées, notamment par des visites sur le terrain et l'analyse des systèmes effectivement mis en place par les exploitants.





PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES SOINS EN KINÉSITHÉRAPIE ET EN RÉADAPTATION MÉDICALE DU BURUNDI

Ce programme appuie le développement qualitatif et quantitatif des soins en kinésithérapie et en réadaptation médicale du Burundi par le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Santé Publique (MSPLS), des structures de santé du pays et du dispositif de formation des kinésithérapeutes.

Pays	BURUNDI	
Secteur	Santé	
Budget	1.652.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2011 - 2016	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) - Wallonie-Bruxelles International (WBI) 	
Mission	Développer qualitativement et quantitativement les soins de kinésithérapie et de réadaptation médicale	
Localisation	Territoire national	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités institutionnelles du MSPLS et des structures de santé - Renforcement du dispositif de formation des ressources humaines en réadaptation médicale - Renforcement de capacités d'accueil et de prestation des centres appuyés 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'une stratégie nationale 2015 - 2020 de développement de la kinésithérapie et de la réadaptation médicale - Appui à la création de partenariats publics-privé, assortis de normes de qualité et de résultats, entre le MSPLS et (3) structures de soins en kinésithérapie-réadaptation médicale - Mise en fonction de (1) médecin spécialiste ; (15) kinésithérapeutes ; et (2) orthoprothésistes récemment formés dans les centres de référence du pays - Construction et équipement d'une école de kinésithérapie - Organisation des (3) sessions de formation continue en kinésithérapie - Création et mise en fonction du CNRKR - Renforcement de capacités des ressources humaines de (5) centres par le CNRKR - Équipement de (2) centres appuyés - Augmentation de la capacité d'accueil quotidienne du CNRKR à 120 personnes 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les professionnels de la kinésithérapie formés ; - Les institutions et structures de soins. 	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes en état de handicap physique ou d'incapacité fonctionnelle qui fréquentent les centres de kinésithérapie appuyés par le programme 	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Fourniture de matériel et de technologie - Service de Consultation technique - Renforcement de capacités - Renforcement structurel - Renforcement institutionnel - Formation continue - Formation de formateurs - Réhabilitation des infrastructures immobilières - Développement d'une coopération Sud-Sud avec le Bénin 	



Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida (MSLPS) - Coopération Technique Belge (CTB) - Université Catholique de Louvain (UCL) - Université d'Abomey-Calavi (UAC) - Conseil pour l'Education et le Développement (COPEDE)
--------------------	--



Élément essentiel du programme de développement de la kinésithérapie et de réadaptation médicale, le Centre national de référence en kinésithérapie et réadaptation médicale (CNRKR) a été inauguré en avril par le Dr S. Ntakarautimana, Ministre burundais de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida. Situé dans l'enceinte du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) de Bujumbura, cet établissement est notamment destiné à l'accueil des futurs stagiaires de l'école nationale de kinésithérapie et pourvu des équipements les plus actuels, construits

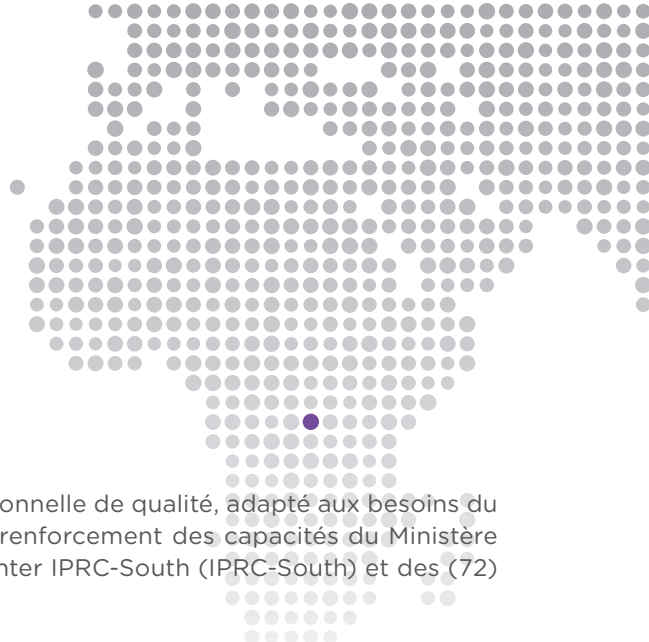
le plus souvent localement, grâce à la formation locale des menuisiers. Le CNRKR dispose également d'une piscine adaptée aux exercices aquatiques. Outre la création du CNRKR, le programme renforce deux centres de référence régionale.



Pour accompagner cette initiative au niveau institutionnel, le plan stratégique de développement de la médecine physique réadaptation a été révisé et actualisé, de même que l'accord de partenariat public-privé pour la gestion autonome du CNRKR et la mise en place d'un comité de pilotage, suivant de près le développement de la kinésithérapie et de réadaptation médicale du Burundi.




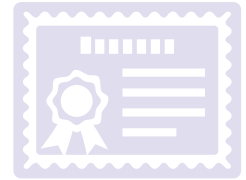
En ce qui concerne les ressources humaines, le plan de formation au Bénin et en Belgique concourt à la création de la future école de kinésithérapie, au même titre que la formation continue des ressources humaines déjà en activité. Par ailleurs, la sensibilisation des décideurs, prestataires de soins et usagers, notamment à travers les réunions stratégiques et la production d'un spot d'information télévisé, participe à la dynamique et favorise une communication constructive entre les différents intervenants de l'initiative.



PROGRAMME D'APPUI À LA FORMATION PROFESSIONNELLE (PAFP) AU RWANDA

Ce programme facilite l'accès à un système de formation professionnelle de qualité, adapté aux besoins du marché du travail en particulier dans la province du Sud, par le renforcement des capacités du Ministère de l'Éducation (WDA), de l'Integrated Polytechnical Regional Center IPRC-South (IPRC-South) et des (72) établissements scolaires de la région.

Pays	RWANDA 
Secteur	Education
Budget	4.130.000 Euros (arrondis au millier)
Période	2010 – 2015
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)
Mission	Appuyer l'accès à un système de formation professionnelle de qualité, adapté aux besoins du marché du travail
Localisation	Province du Sud
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités et des compétences des unités du WDA pour faciliter l'implémentation des nouveaux programmes d'enseignement APC - Renforcement des capacités de l'IPRC-Sud pour appuyer et piloter - Renforcement des capacités des (72) institutions EFTP de la province du Sud
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des mécanismes essentiels, du processus d'identification des besoins en formation, de la formation et de la certification des formateurs et gestionnaires d'établissement et du rapportage sur l'implémentation des nouveaux curriculums - Mise en conformité de toutes les écoles pilotes selon les standards du WDA en matière d'infrastructure, d'équipements et d'insertion socioprofessionnelle - Implémentation d'un plan d'action dans 10 centres supplémentaires - Développement et validation des curriculums dans les secteurs prioritaires (agriculture, construction, hôtellerie et tourisme) - Appui au développement, à la validation et à l'adaptation selon l'APC de curricula et à la diffusion d'outils pédagogiques dans les secteurs prioritaires : agriculture, construction, hôtellerie/tourisme - Appui à la collecte d'information systématique sur l'expérimentation des curriculums dans les écoles pilotes et le réajustement des standards d'accréditation des centres, des programmes et des formateurs - Formation et certification de tous les formateurs des écoles pilotes dans les filières prioritaires - Formation des (84) directeurs d'établissements EFTP à la prise en compte de l'aspect genre, le VIH, l'environnement et les populations vulnérables - Opérationnalisation du centre de formation de formateurs - Création d'entreprises d'une durée de vie supérieure à un an grâce aux centres d'incubation - Augmentation (50 %) du taux d'insertion socioprofessionnelle des lauréats dans les filières prioritaires (agriculture, construction, hôtellerie/tourisme) - Mise en place des mécanismes d'appui et de coordination (système de formation de formateurs, centres d'incubation, services d'orientation, suivi et évaluation de l'implémentation des curriculums) - Opérationnalisation de systèmes d'amélioration de l'insertion socioprofessionnelle adaptés à l'APC, y compris un service d'orientation et un fonds de formation - Sensibilisation aux principes de l'APC et aux instruments de la réforme du personnel des (72) centres, des (5000) élèves qui les fréquentent, leurs parents et le secteur privé
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel du WDA ; le Personnel de l'IPRC-Sud ; les enseignants et le personnel de l'administration des (72) centres.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les (5000) apprenants fréquentant les centres de formation



Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Appui / Assistance technique - Formation - Formation continue - Formation de formateurs - Formation technique et professionnelle - Fourniture de matériel et de technologie. - Mise à disposition de personnel - Réhabilitation des infrastructures immobilières - Renforcement de capacités - Renforcement institutionnel - Renforcement structurel - Service de Consultation technique
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Workforce Development Authority (Ministère de l'Éducation) (WDA) - Integrated Polytechnical Regional Center IPRC-South (IPRC-South) - Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (VVOB) - Coopération Technique Belge (CTB)

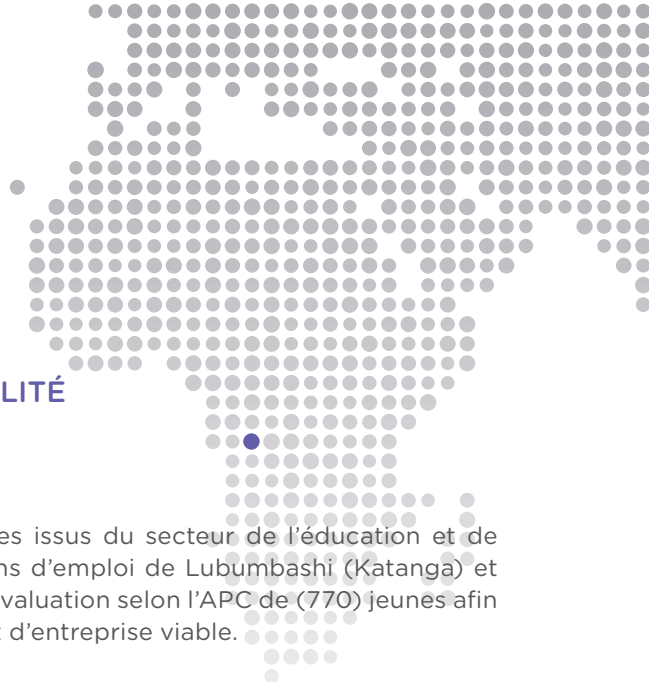
Les unités de production des centres de formation professionnelle de Mpanda et de Nyanza, appuyés par le PAFP au Rwanda, ont remporté les 3 premiers prix décernés parmi les 20 meilleurs producteurs d'artisanat du pays au cours de la quatrième édition du Handcraft Excellence Award Program (HEAP) en juin. Soutenu par le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MINICOM), HEAP a été initié en 2011 pour stimuler l'innovation et la créativité dans l'artisanat et augmenter les exportations d'artisanat rwandais.



Afin de renforcer la capacité des unités de production et de mieux orienter les formateurs vers les besoins du marché, le PAFP a organisé début août une formation, destinée à améliorer les compétences techniques, la créativité et l'adaptation des produits aux exigences du marché dans 3 filières spécifiques : la soudure, la couture et le tissage. L'innovation fait également l'objet d'une attention spécifique afin de stimuler la production d'artisanat créatif.


D'autre part, le Focus Group Pedagogy dont la mission consiste à appuyer la réforme nationale de l'EFTP a finalisé la mise en place d'un dispositif de formation continue des formateurs au Centre polytechnique régional intégré de la Province du Sud (IPRC/S). Plus de 320 formateurs y ont déjà été formés, notamment en pédagogie, méthodologie et coaching, dans les secteurs d'activité qui répondent le mieux aux besoins économiques de la région.

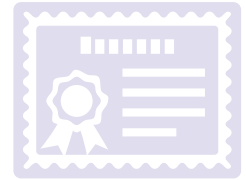




PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ EN ENTREPRISE ET DE L'AUTO-ENTREPRENARIAT POUR LES JEUNES ISSUS DE L'ETFP

Ce programme améliore l'insertion socio-économique des jeunes issus du secteur de l'éducation et de la formation technique et professionnelle (ETFP) dans les bassins d'emploi de Lubumbashi (Katanga) et Matadi (Bas-Congo) par le placement en stage en entreprise et l'évaluation selon l'APC de (770) jeunes afin qu'il crée au bout d'un an, une activité rémunératrice ou un projet d'entreprise viable.

Pays	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO		NOUVEAU PROGRAMME
Secteur	Education		
Budget	2.129.000 Euros (arrondis au millier)		
Période	2014 - 2016		
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)		
Mission	Contribuer aux objectifs du Plan quinquennal de croissance et d'emploi 2011-2015 pour la diversification de l'économie, l'accélération de la croissance et la création d'emploi		
Localisation	Lubumbashi (Katanga) et Matadi (Bas-Congo)		
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les promotions terminales du réseau EFTP - Renforcement des capacités des structures d'encadrement pédagogique et en conception de projet - Mise en place d'un dispositif d'appui à l'insertion socio-économique des jeunes 		
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de (10) conventions de stage formation avec des entreprises locales - Placement des (550) apprenants en stage formation en entreprise - Déclinaison de (15) métiers proposés en stage formation en programme compétence/formation (référentiel disponible) - Évaluation (70 %) positive de l'encadrement pédagogique des techniciens formés/certifiés dans les entreprises partenaires - Accompagnement des (120) porteurs de projets d'entrepreneuriat associatif 		
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les tuteurs scolaires : membres du corps enseignant dans un établissement EFTP chargé de cours et d'encadrement du jeune placé en stage - Les maîtres de stage : soit les techniciens salariés dans une entreprise chargée d'encadrer/former les jeunes placés en stage - Les animateurs entrepreneurs : membres du corps enseignant dans un établissement EFTP ou animateur rural chargé de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et d'encadrer l'élaboration de projet - Conseillers en entreprise : techniciens issus des effectifs des Ministères techniques en charge de l'ETFP ou autres Directions, chargés d'accompagner les projets d'entreprise en phase d'incubation 		
Bénéficiaires	- Les 1.340 jeunes apprenants du réseau EFTP		
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance technique - Formation continue en gestion, accompagnement pédagogique et technique - Formation des formateurs de formateurs et des encadreurs des centres en méthodologie, didactique selon l'APC - Formation et qualification en conception de projet. - Réhabilitation des infrastructures immobilières et équipement didactique 		
Partenaires	- Ministère de la Jeunesse, Sports, Culture et Arts (MINJSCA)		



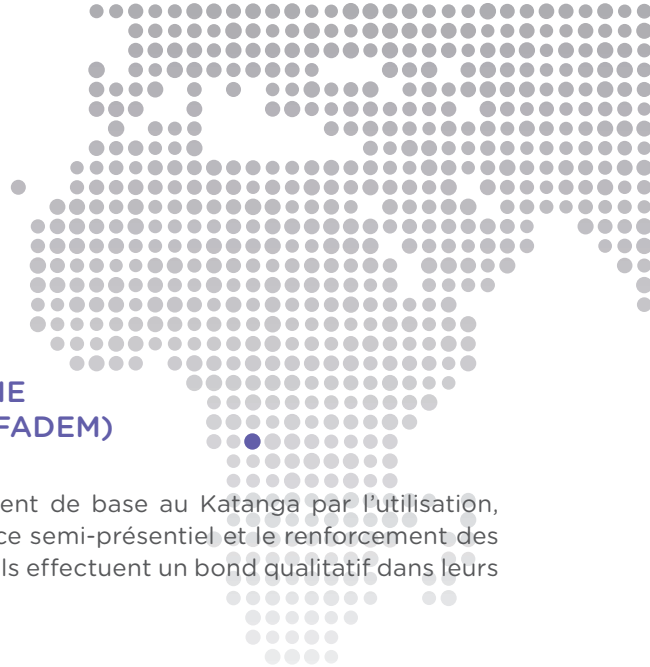
Appuyé par le MINJSCA, un atelier sur le renforcement des compétences pour l'emploi des jeunes issus de l'ETFP a réuni en juin les entreprises et les organisations de formation du bassin de l'emploi de Matadi, afin de développer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'immersion en professionnelle en entreprise et l'évaluation de ses compétences selon les nouveaux curricula développés selon les principes de l'Approche par Compétences. À la fin de l'atelier, plusieurs entreprises s'engageaient à accueillir un ou plusieurs stagiaires en immersion, conformément aux nouveaux référentiels de formation. A travers l'accompagnement des jeunes, leur évaluation et la formation pédagogique du personnel technique enseignant dans les entreprises, la dynamique du programme veut favoriser les interactions entre le monde de l'entreprise et de la formation.



Compte tenu du contexte économique congolais, ces activités visent également à soutenir les jeunes dans l'exercice d'une activité rémunératrice ou la création de d'entreprise en proposant aux porteurs de projet un accompagnement en phase d'incubation pour la rédaction de leur plan d'affaire, le marketing, l'accès au crédit et les formalités administratives. Sur base de ces acquis, des synergies avec le programme d'appui au


développement économique de la pêche artisanale dans la province du Bandundu sont également en perspective d'ici 2015, afin de créer de nouvelles opportunités d'insertion professionnelle, mais également promouvoir la souveraineté alimentaire.

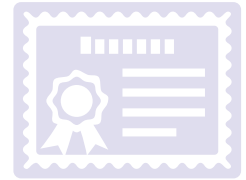




PROGRAMME D'APPUI À L'INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAÎTRES (IFADEM)

IFADEM contribue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement de base au Katanga par l'utilisation, l'amélioration et l'extension d'un dispositif de formation à distance semi-présentiel et le renforcement des compétences pédagogiques des enseignants du primaire afin qu'ils effectuent un bond qualitatif dans leurs pratiques en classe.

Pays	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	
Secteur	Education	
Budget	948.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2010 - 2016	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - APEFE - Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) - Organisation internationale de la Francophonie (OIF) 	
Mission	Améliorer la qualité de l'enseignement de base au Katanga	
Localisation	Likasi, Kambove, Kipushi, Lubudi, Kolwezi, Kamina et Kalemie	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration, conception, impression et distribution des contenus de formation - Renforcement des compétences des tuteurs, des animateurs et des enseignants du primaire - Opérationnalisation d'un espace numérique par province éducationnelle 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des (6) contenus des livrets de formation - Renforcement de compétences des (100) tuteurs et animateurs - Formation pédagogique de (1200) enseignants - Mise en fonction de (2) espaces numériques et de (1) centres de ressources 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - 1200 enseignants du dernier cycle de l'enseignement primaire des provinces éducationnelles de Kolwezi, Likasi, Kamina et Kalemie, dont 100 tuteurs et animateurs des regroupements 	
Bénéficiaires	Les (410.369) élèves du Katanga candidats au test national de fin d'études primaires	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Réhabilitation des infrastructures - Fourniture de matériel et de technologies - Formation d'enseignant du primaire - Formation de tuteurs et de formateurs 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel (MEPSP) - Organisation internationale de la Francophonie (OIF) - Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) 	



Le Centre de Ressources pour Enseignants de Kolwezi (CREK) a été inauguré en mars 2014 dans la Province du Katanga en RDC. Situé dans l'enceinte d'un athénée, le CREK est doublé d'un espace numérique pourvu d'ordinateurs et d'une connexion internet par satellite. La création d'Espaces numériques au sein d'institutions des maîtres vise ainsi à mettre à disposition des enseignants des ressources pédagogiques sur supports numériques et à faciliter la circulation de l'information entre administrations centrale et provinciale. Ils permettent en outre aux enseignants en poste d'accéder à internet et à une formation de base en informatique. En formant principalement à distance avec un dispositif de formation s'intégrant au système éducatif local, IFADEM encourage l'usage des technologies de l'information et de la communication éducative (TICE) et de la formation ouverte à distance (FOAD) dans les institutions de formation initiale des enseignants. Afin d'assurer la pérennité du matériel, des enseignants de l'établissement d'accueil sont formés à la maintenance des équipements.



Démarrées en 2010 à Likasi et Kolwezi, les formations d'IFADEM Katanga se propagent progressivement à Kamina et Kalémie, visant au total l'amélioration des pratiques pédagogiques de 1200 enseignants.


Destinée à (20) tuteurs et (20) animateurs pédagogiques IFADEM, la première formation présentait en août l'approche pédagogique développée dans les (7) livrets

destinés aux (300) enseignants de Likasi et Kolwezi, regroupés quelques jours plus tard. Encadrée par les (3) concepteurs de livrets, elle abordait pour la première fois l'ensemble des contenus pédagogiques, ainsi qu'un module vidéo sur les bonnes et les mauvaises pratiques de l'enseignement. Une seconde formation a été organisée ensuite sur le même thème, en octobre, pour les (70) inspecteurs pédagogiques afin d'harmoniser les points de vue entre les différentes spécialités.



PROGRAMME D'APPUI AUX PLANS QUINQUENNAUX DE CROISSANCE ET D'EMPLOI DU BAS-CONGO ET DU KATANGA PAR LA RELANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Ce programme améliore la production de l'ensemble de la filière maraîchère et piscicole au Katanga et au Bas-Congo afin que 2500 agropisciculteurs et 500 pisciculteurs, regroupés en associations, génèrent de façon durable des revenus supérieurs au seuil de pauvreté.

Pays	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO		NOUVEAU PROGRAMME
Secteur	Agriculture		
Budget	2.516.000 Euros (arrondis au millier)		
Période	2014 - 2016		
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)		
Mission	Améliorer la filière maraîchère et piscicole de la production à la commercialisation pour l'augmentation durable des revenus des agropisciculteurs et pisciculteurs au-dessus du seuil de pauvreté		
Localisation	- Katanga (zone périurbaine de Lubumbashi)		
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation durable des productions et rendements des spéculations (maraîchage, pisciculture) par l'encadrement des agropisciculteurs, l'utilisation d'alevins et de semences certifiées par les autorités locales et la réhabilitation des sites préexistants - Amélioration de la filière de commercialisation des produits maraîchers et piscicoles par la diversification et la continuation annuelle des productions, la signature de contrats avec des clients collectifs, l'identification visuelle des produits certifiés (certificats, emballage, logo...) et la construction de points de vente - Renforcement des capacités organisationnelles des associations de maraîchers et des pisciculteurs (agropisciculteurs) - Amélioration des capacités techniques et opérationnelles des Services Provinciaux IPAPEL, SENAHUP et SENAQUA 		
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement aux normes des (50ha) parcelles maraîchères exploitées et des (8) étangs piscicoles de production et reproduction d'alevins - Maîtrise de la fabrication d'un aliment piscicole à un coût rentable, production d'alevins recouvrant 10ha de mise en charge et augmentation de la productivité semi-intensive à 5t/ha/cycle - Certification par le SENASEM de (80 %) des semences maraîchères produites localement - Valorisation efficace des appuis (outil de production performant, maîtrise des techniques de base, suivi des indicateurs d'exploitation) et rendement maximum en élevage extensif par (70 %) des pisciculteurs familiaux et des maraîchers - Maximalisation du taux de rendement des (7) spéculations par bandes (70 %) et des semences - Commercialisation de (70 %) de la production maraîchère sur le marché local (30 % d'autoconsommation et/ou perte) - Réhabilitation / Construction des (2) points de vente des produits maraîchers gérés par les associations de producteurs et d'un centre piscicole équipé - Organisation des maraîchers en associations de producteurs légalisées, utilisant les outils de gestion (calcul et gestion des coûts, accès au crédit, investissement) 		
Groupes cibles	- IPAPEL, SENAHUP, SENAQUA		
Bénéficiaires	- Les 2.500 agropisciculteurs seront au Katanga et 500 pisciculteurs au Bas-Congo et leurs familles		



Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Achat des équipements nécessaires - Appui / Assistance technique - Formation de formateurs - Fourniture de matériel et de technologie. - Mise à disposition de personnel - Mise en place d'une coopération régionale - Réhabilitation des infrastructures immobilières - Renforcement de capacités - Renforcement institutionnel - Renforcement structurel - Service de Consultation technique
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - MINAGRIDER : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural - SENAQUA : Service national d'aquaculture - SENAHUP : Service National d'Appui au Développement de l'Horticulture Urbaine et Périurbaine - IPAPEL : Inspections Provinciales d'Agriculture, Pêche et Élevage - Wallonie-Bruxelles International (WBI)




L'Horticulture Urbaine et Périurbaine (HUP) a toujours fait partie des secteurs prioritaires des autorités de la RDC et demeure une clé pour le développement de villes plus vertes, d'activités génératrices de revenus et s'intègre à une stratégie de survie et d'emploi, surtout pour les femmes et les jeunes. Beaucoup de petits producteurs et de commerçants, hommes et femmes, tirent des revenus substantiels de la vente journalière de fruits et de légumes. Elle améliore de plus la sécurité alimentaire, l'emploi, la gestion des déchets et le bien-être de la communauté. C'est pourquoi, un atelier participatif a été organisé en avril afin de faire le point et de relancer le secteur horticole dans toute la Province du Katanga, et plus particulièrement dans les grandes villes à vocation minières de la province que sont Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Kipushi, Kakanda et Kasumbalesa, qui concentrent à elles seules 35 % à 40 % de la population de la province.





PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE ARTISANALE DANS LA PROVINCE DU BANDUNDU

Ce programme contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la province du Bandundu par la relance du secteur de la pêche artisanale et le renforcement des capacités d'action de 600 pêcheurs « référents communautaires » constitués en micro-exploitation communautaire de pêche artisanale.

Pays	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	
Secteur	Agro-Pisciculture	
Budget	2.867.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2011 - 2016	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Union européenne - Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) 	
Mission	Améliorer la sécurité alimentaire par la relance du secteur de la pêche artisanale dans la province du Bandundu.	
Localisation	Province Bandundu - District du Maï Ndombe	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la cogestion participative et durable des ressources halieutiques par les formations pratiques des services publics locaux de la pêche et des organisations locales des pêcheurs - Renforcement et l'opérationnalisation des capacités de production des pêcheries communautaires - Amélioration de l'évacuation et la commercialisation des produits halieutiques vers les marchés non locaux 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Formations des services publics et des organisations locales de pêcheurs - Réhabilitation d'un réseau d'infrastructures de base et de stockage dont 6 entrepôts dans les territoires et un terminal à Kinshasa. - Évacuation et commercialisation des produits halieutiques et agricoles gérée par une organisation faitière - Disponibilité des intrants et d'équipements aux pêcheurs 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les pêcheurs référents communautaires constitués en micro-exploitation communautaire (MEC) 	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les pêcheurs professionnels et occasionnels membres des pêcheries et leurs familles - Les opérateurs de la filière pêche (transporteurs, distributeurs, fournisseurs) issus du milieu associatif - Les organisations faitières d'encadrement des pêcheurs - Les pouvoirs publics provinciaux (MINAGRI, CARG) 	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Achat des équipements nécessaires - Appui / Assistance technique - Fourniture de matériel et de technologie - Mise à disposition de personnel - Réhabilitation des infrastructures immobilières - Renforcement de capacités - Renforcement institutionnel - Renforcement structurel - Service de Consultation technique 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - MINAGRIPEL : Ministère de l'Agriculture, pêche, élevage - Bandundu 	



Lancé en janvier 2011, ce programme s'est clôturé avec succès en décembre 2014. Cependant l'appui de l'APEFE se prolonge jusqu'en 2016 à travers un contrat de gestion et l'aide au développement de la commercialisation.

Développé sur base de l'agriculture contractuelle, le programme propose un partenariat économique entre secteur privé et agriculture familiale, afin de développer des pêcheries communautaires et transmettre de nouvelles techniques plus respectueuses et plus rentables, tout en améliorant la productivité des champs de maïs ou de manioc comme activités alternatives.

Depuis sa création en 2012, l'ONG Agrofood joue le rôle d'une entreprise agroalimentaire. Grâce au financement de l'UE et de la DGD, une équipe commerciale de quatre personnes a été déployée dans le secteur, équipée de motos et d'embarcations motorisées. L'acquisition de deux baleinières de 60 tonnes et de deux camions a permis l'évacuation des produits vers une zone de chalandise beaucoup plus large. Huit entrepôts ont été construits, dont un point de vente final à Kinshasa. De nouvelles techniques de pêche ont été transmises aux villageois, de même que des méthodes de transformation et de conservation.



L'innovation qu'ils apprécient le plus est le four Chorkor, qui permet de diminuer de deux tiers la quantité de bois nécessaire pour fumer cinq fois plus de poisson, avec à la clé une saveur intacte et un prix de vente plus élevé. La fumée produite est en outre bien moindre, tout profit pour les poumons des travailleurs et de leurs enfants.

Au total, près de 64 associations regroupant 3500 ménages ont bénéficié de ce transfert de compétences en quatre ans. Le projet a en outre généré 600.000 dollars de bénéfice, un capital qui va permettre de poursuivre l'activité.




Aujourd'hui, les pêcheurs sont assurés de vendre toute leur production, y compris agricole, à un prix rémunérateur, et de s'insérer dans des circuits économiques. En outre, ils ont complètement rénové leurs méthodes de pêche. Non seulement ils ont assimilé des techniques moins prédatrices, mais ils ont aussi acquis des équipements qui augmentent la qualité, tout en diminuant les pertes.

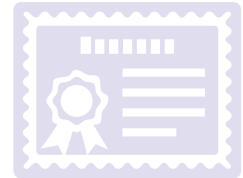


AMÉRIQUE LATINE & CARAÏBES

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INSTANCES TECHNIQUES INTERMÉDIAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DES CONSEILS ÉDUCATIFS DES PEUPLES ORIGINAIRES (CEPO'S) ET DES UNIVERSITÉS PUBLIQUES

Ce programme améliore les compétences éducationnelles et institutionnelles des Conseils Educatifs des Peuples Originaires (CEPO's) et des Universités publiques dans les départements de Santa Cruz, du Béni et du Pando, en appui au projet national de réforme pour l'application d'un enseignement basé sur l'approche intraculturelle, interculturelle et plurilingue (EIIP).

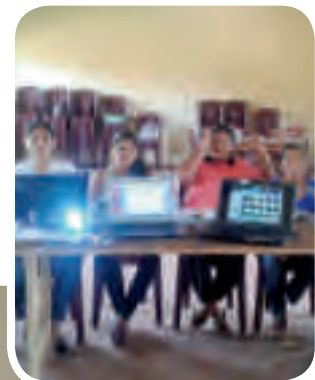
Pays	BOLIVIE	
Secteur	Education	
Budget	1.777.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2011 - 2015	
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)	
Mission	Améliorer l'adéquation entre l'éducation et l'approche intraculturelle, interculturelle et plurilingue	
Localisation	Départements de Santa Cruz, du Béni et du Pando (Terres basses)	
Axes d'intervention	Renforcement des capacités techniques de l'IPELC, des CEPO's et des directions des districts d'éducation pour la mise en œuvre de processus éducatifs pertinents.	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Systématisation de (13) histoires orales par l'IPELC - Formations en EIIP des (40) techniciens IPELC / CEPO's - Réalisation de (5) revitalisations linguistiques par les directeurs de districts 	
Groupes cibles	- Les techniciens de l'IPELC et des CEPO's	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les gestionnaires communautaires d'Éducation - Les membres des communautés - Les élèves et les instituteurs des (104) écoles avec lesquels les gestionnaires travailleront, et monteront des projets sociocommunautaires éducatifs 	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Formation des formateurs - Renforcement institutionnel - Renforcement des capacités - Service de Consultation technique 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Éducation (ME) - Conseil Educatif Amazonien Multiethnique (CEAM) - Conseil Educatif du Peuple Indigène Chiquitano (CEPOCH) - Conseil Educatif du Peuple Indigène Moxeño (CEPOIM) - Conseil Educatif du Peuple Indigène Guarani (CEPOG) - Institut Plurinational d'Études Linguistiques et Culturelles (IPELC) - Université Indigène Bolivienne Communautaire, Interculturelle et Productive (UNIBOL) - Wallonie-Bruxelles International (WBI) 	



En avril, Clemente Cazón Nolasco, coordonnateur des recherches linguistiques et culturelles de l'IPELC, ouvrait à Trinidad, la première session d'une série de formations destinées aux re-


présentants des instituts de langues et cultures du département de Béni, en Bolivie. Ces formations en techniques de recherche pour la récupération et la revitalisation, linguistiques et culturelles, s'inscrivent dans un processus de formation continue et de renforcement des instituts et des langues autochtones. En effet, l'élaboration des rapports et des schémas de recherche en récupération linguistique et culturelle reste encore un véritable défi, vu les circonstances dans lesquelles vivent les peuples indigènes du Béni. Ce sont les gestionnaires en éducation communautaire, véritable cheville entre les populations autochtones et l'IPELC qui assument cette tâche essentielle de capitalisation.

L'atelier de « revitalisation linguistique » dans les locaux de l'École Normale de Riberalta, au cœur de l'Amazonie bolivienne réunissait par exemple 8 des ethnies de la région : Araona, Tacana, Pacahuara, Ese ejja, Cavineño, Chacobo, Yaminahua, Machineri. Suite à cet atelier, ces responsables des Instituts de Langues et Cultures peuvent aujourd'hui réaliser à leur tour des ateliers identiques avec les gestionnaires de leur propre zone socioculturelle.



PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DE L'ÉDUCATION ALTERNATIVE ET PRODUCTIVE DANS LES RÉGIONS EL ALTO, LA PAZ, CHACO, SANTA CRUZ

Ce programme renforce l'éducation alternative en Bolivie pour améliorer les compétences technico-productives et les capacités entrepreneuriales des jeunes et des adultes (professeurs/producteurs) de plus de 15 ans, dans les secteurs de l'artisanat, de l'agriculture, de la manufacture, de l'alimentation, de la pêche, de l'hydrocarbure et du tourisme.

Pays	BOLIVIE		NOUVEAU PROGRAMME
Secteur	Éducation - Formation des enseignants		
Budget	1.462.000 Euros (arrondis au millier)		
Période	2014 - 2016		
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)		
Mission	Améliorer les compétences technico-productives et générer des capacités		
Localisation	Régions d'El Alto, La Paz, Chaco et Santa Cruz (Terres basses)		
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des règlements et les normes légales des 21 CEA - Adaptation, élaboration, approbation, formation des enseignants à l'exécution de 2 curricula régionaux de formation alternative productive et des nouveaux curricula de formations pour les 7 secteurs sélectionnés dans les 21 CEA - Organisation en réseau d'unités productive et certification technique de 1600 petits producteurs ruraux et périurbains 		
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Application de la nouvelle politique d'éducation alternative et productive - Constitution de (2) réseaux éducatifs productifs de CEA - Promotion des bonnes pratiques d'innovation pédagogique et d'initiative productive 		
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel d'encadrement du VEAYE - Les (250) enseignants de 21 CEA - Les (1600) jeunes de plus de 15 ans et les adultes, professeurs ou producteurs 		
Bénéficiaires	Les étudiants des (21) CEA et populations boliviennes des régions d'intervention		
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de personnel - Renforcement de capacités - Renforcement institutionnel - Renforcement structurel - Formation continue et formation de formateurs - Formation technique et professionnelle - Service de consultation et appui technique à tous les niveaux du programme. 		
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - (21) Centres d'Éducation Alternative (CEA) - Ministère de l'Éducation - Vice ministère de l'Éducation Alternative et spéciale (VEAYE) 		



Les activités liées à l'adaptation, l'approbation et l'application de la nouvelle politique d'éducation alternative et productive, concrétisent les principes de la nouvelle loi éducative, pour une éducation accessible aux jeunes et adultes de plus de 15 ans, hors de l'éducation formelle et la lutte contre les inégalités sociales grâce à une éducation dite « inclusive ». Signée avec quelque temps de retard, la convention de partenariat définit le cadre de collaboration pour la mise en œuvre des activités. Malgré ce départ différé, la capitalisation et la systématisation des expériences éducatives et des bonnes pratiques ont démarré à travers l'élaboration des nouveaux plans de formation en techniques productives des 21 CEA appuyés.




Visant à fédérer les énergies pour le développement des bonnes pratiques et l'innovation pédagogique, cette approche novatrice entend répondre aux nécessités des personnes jeunes et adultes, par la constitution de (2) réseaux éducatifs productifs de CEA et l'appui aux initiatives productives dans les secteurs prioritaires de l'artisanat, l'agriculture, la manufacture, l'alimentation, la pêche, l'hydrocarbure et le tourisme.



PROGRAMME D'ORIENTATION, DE FORMATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (POFIP)

Ce programme améliore l'insertion socioprofessionnelle des jeunes défavorisés par le renforcement quantitatif et qualitatif de l'offre de formation des centres de formation professionnelle des départements du Sud, de l'Artibonite, de l'Ouest et du Nord, le renforcement du dispositif de placement des finissants et l'accompagnement à la création d'entreprises. En raison du séisme de 2010, ce programme a été reformulé et n'a effectivement débuté qu'en janvier 2013 dans le secteur de la formation professionnelle.

Pays	RÉPUBLIQUE D'HAÏTI	
Secteur	Éducation	
Budget	3.103.000 Euros (arrondis au millier)	
Période	2011 - 2016	
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Direction générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD) - Wallonie-Bruxelles International (WBI) 	
Mission	Améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en Haïti	
Localisation	- Territoire National	
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la gestion des centres de formation professionnelle - Renforcement de la stratégie pédagogique 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la révision, l'élaboration, l'harmonisation et la mise en œuvre de 15 curricula de formation professionnelle par les 12 centres partenaires dans les filières identifiées les plus porteuses d'emploi, en ce compris un module de création et de gestion d'entreprise. - Renforcement des compétences du personnel des centres en matière de politiques, procédures, méthodes et outils pédagogiques, techniques et de gestion - Fourniture des équipements, outillages et matériels techniques et pédagogiques nécessaires à une formation de qualité - Opérationnalisation d'un partenariat opérationnel entre l'INFP, les centres partenaires et les autres partenaires sectoriels pour la mise en place d'un système de bourses d'études - Mise en place un système d'orientation professionnelle et de placement en entreprise (stages et emploi) dans chaque établissement du réseau - Allocation de bourses d'études aux jeunes défavorisés (145) - Accompagnements des jeunes (5000) à l'insertion professionnelle ou la création d'entreprises 	
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les formateurs des centres de formation professionnelle ; - Le personnel de l'INFP et les inspecteurs régionaux 	
Bénéficiaires	- Les apprenants des centres de formation professionnelle appuyés (1650) et leurs familles	
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Achat des équipements nécessaires. - Appui / Assistance technique - Formation - Formation continue - Formation technique et professionnelle - Fourniture de matériel et de technologie. - Mise à disposition de personnel - Renforcement de capacités - Renforcement structurel 	



Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau de la Secrétairerie d'Etat à la Formation Professionnelle (BESFP) ; - Institut National de Formation Professionnelle (INFP) ; - Les 12 centres de formation professionnelle ; - Wallonie-Bruxelles International (WBI) ; - Fondation Rinaldi, GREF, Geomoun, etc.
--------------------	--

Enfin d'année, plus de 90 % des équipements, outillages et matériels didactiques, nécessaires aux activités pédagogiques, étaient livrés. Ils sont aujourd'hui opérationnels dans les ateliers de formation et les unités de production, décentralisés dans tout le pays, à travers un réseau de 12 centres de formation professionnelle appuyés par le POFIP. Ce réseau favorise l'échange et les collaborations pour l'harmonisation des programmes de formations, plans stratégiques, tableaux de bord et rapports d'activités, etc. Avec en ligne de mire la coordination des pratiques pour le placement efficace des finissants et l'accompagnement à la création d'entreprises. Dans les localités dépourvues l'infrastructures de formation, le POFIP mobilise un camion et une unité de formation spécialement équipée pour scolariser les jeunes haïtiens défavorisés, développer les opportunités d'emploi et l'insertion professionnelle.




Accompagnée de 10 collaborateurs de haut rang, Mme Marina Gourgue, Secrétaire d'État pour la Formation Professionnelle de la République d'Haïti, visitait en mars les centres de formation professionnelle wallons, les structures et les autorités compétentes en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Cette visite officielle à la recherche d'informations concrètes dessine les perspectives d'une collaboration à long terme avec les réseaux belges de la formation professionnelle.

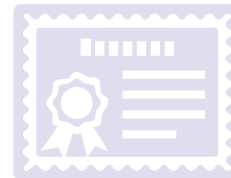


ASIE DU SUD-EST

PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DE L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI AU CAMBODGE, LAOS ET AU VIETNAM

Ce programme vise à améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi, par l'appui à la création de synergies institutionnelles et l'implantation de l'APC dans 18 écoles pilotes réparties au Cambodge, au Laos et au Vietnam afin d'augmenter le taux d'insertion des lauréats (80 %) sur le marché, d'augmenter la satisfaction (90 %) des employeurs et de stimuler la création d'entreprises (5 %) par les jeunes lauréats. Parmi les (5) filières sélectionnées : gestionnaire de grande surface (MEF), gestionnaire de stock (MEF), technicien en mécanique automobile (MOLISA), technicien en froid commercial (MTF), technicien en mécanique agricole (MEN).

Pays	ASIE DU SUD-EST 
Secteur	Éducation
Budget	2.922.000 Euros (arrondis au millier)
Période	2011 - 2016
Financement	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)
Mission	Contribuer à l'adéquation entre FTP et emploi pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sur le marché de l'emploi et contribuer au développement socio-économique au Cambodge, Laos et Vietnam.
Localisation	Cambodge, Laos et Vietnam
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités de formulation et de gestion des politiques de la FTP - Renforcement des capacités de régulation en matière de suivi-évaluation des systèmes FTP - Expérimentation et l'évaluation des programmes et contenus FTP selon l'APC - Renforcer les compétences pédagogiques et techniques des formateurs et des gestionnaires éducatifs, suivant l'APC.
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Regroupements régionaux des cadres des institutions partenaires (directeurs des écoles pilotes, cadres ministériels) - Implantation d'un cursus complet suivant l'APC dans 18 écoles pilotes dont 10 au Vietnam, 4 au Laos, et 4 au Cambodge - Insertion de (80 %) des lauréats sur le marché de l'emploi dans les nouvelles filières APC ; - Satisfaction de (90 %) des employeurs, quant aux compétences des stagiaires pendant les stages et au travail ; - Création de (5 %) d'entreprises par les lauréats.
Groupes cibles	- 18 écoles pilotes dont 10 au Vietnam, 4 au Laos et 4 au Cambodge
Bénéficiaires	- 3407 apprenants ayant suivi la formation
Nature de l'appui	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de matériel et de technologie ; - Formation des formateurs ; - Consultance technique et méthodologique à tous les niveaux du programme ; - Appui à la mise en place d'un partenariat durable au travers de l'organisation de missions internationales et d'une action continue de médiation et de résolution de problèmes



Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - MTFP : Ministère du Travail et de la Formation professionnelle - MEN : Ministère de l'Éducation et des Sports - MEF : Ministère de l'Éducation et de la Formation, Département de Formation professionnelle - MOLISA : Ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales - OIF : Organisation Internationale de la Francophonie - CREFAP : Centre régional francophone Asie-Pacifique
--------------------	---

Avec 15 médailles, le Vietnam est arrivé en tête du 10e concours professionnel de l'ASEAN d'Hanoi, organisé en octobre. Parmi ces médailles, les deux médailles d'or en « Mécanique automobile » couronnent les efforts consentis depuis 2011 par l'école supérieure professionnelle de mécanique agricole de Vinh Phuc et l'école supérieure professionnelle de l'industrie de Hanoi, particulièrement impliquées dans la dynamique d'implantation de l'APC.



Le comité de pilotage du programme de l'APEFE au Cambodge, Laos et Vietnam, a été ouvert par Monsieur Philippe Suinen, Administrateur délégué de l'APEFE et de Wallonie-Bruxelles International (WBI), et Monsieur Ma-Umba Mabiala, Directeur de la jeunesse et des sports à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

La délégation a également visité les établissements de l'EFTP en Wallonie et à Bruxelles, afin d'établir des contacts et d'augmenter la participation des acteurs belges de la FPT dans la région du Sud-est asiatique. Ces contacts visent en outre l'obtention d'un soutien scientifique à la démarche. En effet, si des méthodologues sont déjà disponibles localement grâce aux formations dispensées précédemment par le programme, des spécialistes-métiers seront encore nécessaires à la mise en place de formations spécifiques de pointe visant à répondre aux besoins du monde du travail.



Lors de sa visite au Cambodge, Mr Philippe Suinen a également visité les écoles appuyées et inauguré les nouveaux bureaux de l'APEFE à Phnom Peng. L'administrateur de programme et son équipe accompagnent au plus près l'harmonisation des programmes de formation selon l'APC et l'extension du programme désormais régional.

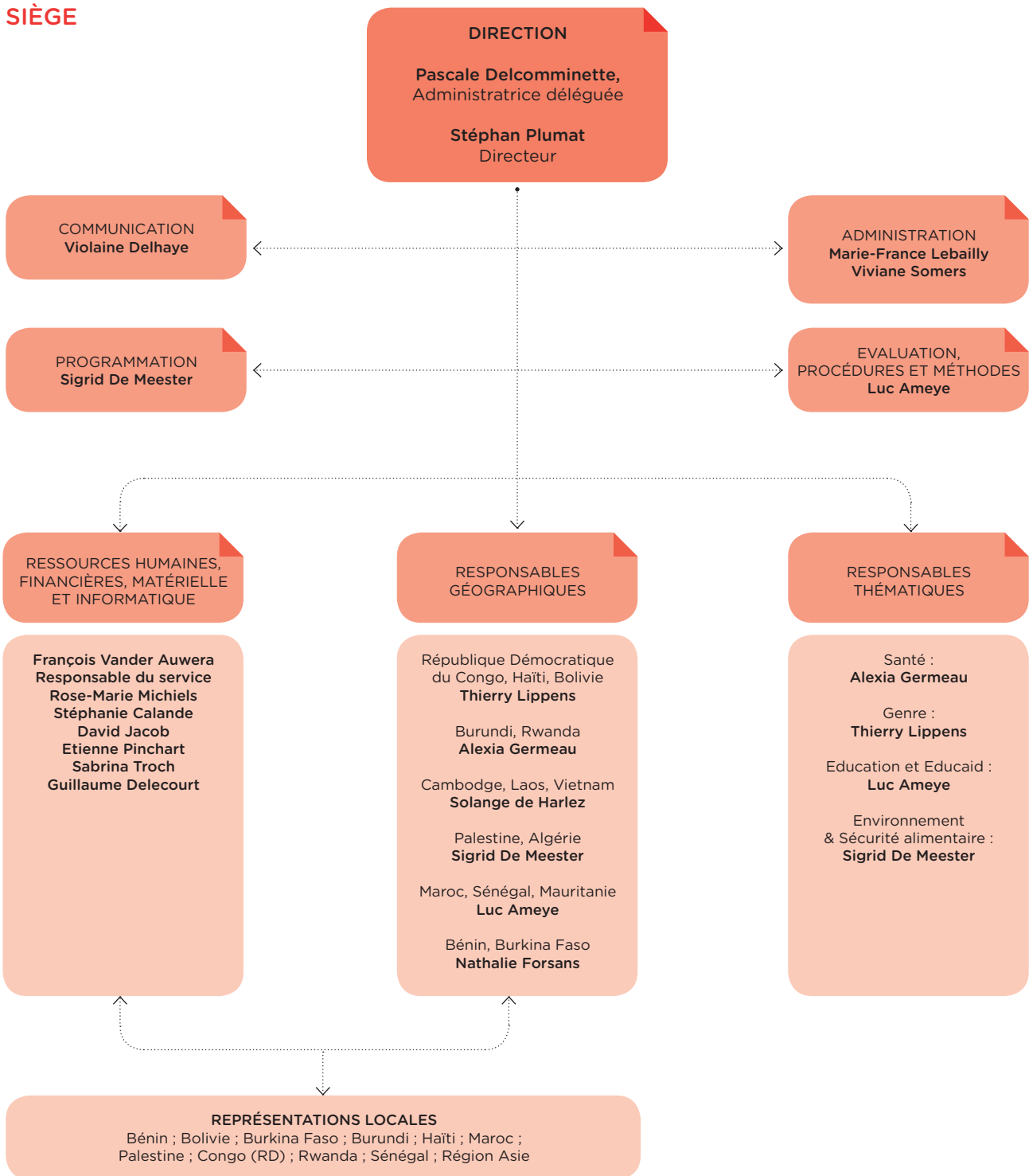
ANNEXES





STRUCTURE DE L'ORGANISATION

SIÈGE



L'organigramme de l'APEFE actualisé est publié sur le site internet de l'APEFE : <http://www.apefe.org>

ORGANES DÉCISIONNELS

L'APEFE est une association sans but lucratif. Ses instances se composent d'une Assemblée générale et d'un Conseil d'Administration⁽¹⁾. L'Association a été rapprochée en 1992 de l'Organisme d'intérêt public Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI) dont la fonctionnaire-dirigeante, en sa qualité d'Administratrice générale, est également l'Administratrice déléguée de l'APEFE.



Le 30 juin 2014 Philippe Suinen a délégué ses fonctions à Pascale Delcomminette, Administratrice déléguée de l'APEFE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La présidence de l'Assemblée générale (AG) est assurée par le Ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ayant les relations internationales dans ses attributions, assisté de quatre Vice-Présidents, respectivement le Ministre de la FWB ayant l'éducation dans ses attributions, le Ministre-Président du Gouvernement wallon, le Ministre wallon ayant les relations extérieures dans ses attributions ainsi que le Ministre fédéral ayant la Coopération au développement dans ses attributions. Les autres membres sont issus des administrations fédérales et fédérées ou d'institutions ayant un lien avec l'objet social de l'association. Les mandats sont gratuits.



Désigné en juillet 2014, Rudy Demotte, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles est le président de l'APEFE.

(1) Les statuts de l'APEFE reprenant la composition du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale sont publiés sur le site internet de l'APEFE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration possède les pouvoirs les plus étendus pour assurer la réalisation des objectifs et des intérêts de l'organisation. Il se réunit au minimum deux fois par an, en juin et en décembre. En juin, pour faire approuver les comptes par l'Assemblée générale et en décembre, pour approuver le budget de l'année suivante. Il est aussi impliqué dans l'élaboration des orientations stratégiques de l'APEFE.

Liste des membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'APEFE au 04/12/2014

- > Membre de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration
- > Membre du Conseil d'administration
- > Membre de l'Assemblée générale

●	Rudy DEMOTTE	Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles et Secrétaire du Gouvernement, Président de l'APEFE
●	Alexander DE CROO	Ministre fédéral de la Coopération au Développement, Vice-Président de l'APEFE
●	Joëlle MILQUET	Ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Vice-Présidente de l'APEFE
●	Alain LAITAT	Direction générale de la Santé, Fédération Wallonie Bruxelles
●	Catherine STASSER	Directrice à la Direction des Politiques, Transversales des régions/communauté
●	Chantal KAUFMANN	Directrice générale, Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (DGENORS), Fédération Wallonie Bruxelles
●	Christian CARETTE	Inspecteur général - Département Relations bilatérales, Wallonie-Bruxelles International
●	Francis BRANCART	Directeur, Direction de la politique environnementale, Département des politiques européennes et des Accords internationaux, Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGARNE)
●	Frédéric DELCOR	Secrétaire général, Fédération Wallonie Bruxelles
●	Jacques BOUNAMEAUX	Administrateur général IFAPME
●	Lise-Anne HANSE	Directrice générale, Direction de l'Enseignement obligatoire, Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique
●	Marie-Christine VAN BOCKESTAL	Administratrice générale du FOREM
●	Pascale DELCOMMINETTE	Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles International
●	Paul MAGNETTE	Ministre-Président de la Wallonie - Vice-Président de l'APEFE
●	Philippe LEBAILLY	Professeur à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, Économie et Développement, Représentant de l'ARES
●	Raymond MICHEL	Premier Attaché - Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie
●	Roberto GALLUCCIO	Administrateur-délégué du Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS)
●	Sylvie MARIQUE	Directrice générale, Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé
●	Thierry LEMOINE	Chargé des relations internationales, Direction des programmes fédéraux et internationaux, Département des programmes de recherches, Direction générale opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche
●	Vinciane DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FEDESUC

●	Alain VERHAAGEN	Chargé de cours ULB
●	Anne DECHAMPS	Chef du Pupitre RD Congo, Rwanda, Burundi, Francophonie : Programmes (Environnement, développement durable) - Wallonie-Bruxelles International
●	Alexandre LODEZ	Directeur de l'Institut Supérieur St Martin
●	Amar DERNI	Directeur général adjoint, Direction générale de l'Enseignement Non-obligatoire et de la Recherche Scientifique
●	Christian LECLERCQ	Chargé de mission à la Direction générale de la Culture
●	Christine FAVART	Direction, coordination générale, Pays du Sud, Wallonie-Bruxelles International
●	Danièle MOREAU	Chef du Pupitre, Programmes d'appui aux acteurs de la coopération, Wallonie-Bruxelles International
●	Fabrice AERTS-BANCKEN	Directeur général adjoint, Service de l'Enseignement secondaire, DGE obligatoire, Fédération Wallonie Bruxelles
●	Jean DUMORTIER	Directeur général honoraire
●	Jean-Louis THONNARD	Professeur à l'Université catholique de Louvain - Institut de Neurosciences (IoNS)
●	Jean-Pierre THOMAS	Directeur, Direction des Ressources humaines, des pouvoirs locaux, Département des Ressources humaines et du Patrimoine, des pouvoirs locaux, Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé
●	Philippe MONFILS	Député Européen
●	Robert JEUKENS	Chargé de mission auprès du Secrétaire général, Fédération Wallonie Bruxelles
●	Thierry ANTOINE	Directeur du Collège technique St Jean



ÉTATS FINANCIERS

SOURCES DE FINANCEMENT

Les financements de l'APEFE proviennent principalement de l'État fédéral belge (74 %) par le biais d'une subvention octroyée par la Direction générale au Développement (DGD). La validation d'une programmation pluriannuelle de 3 ans conditionne ce subside, concrétisé par Arrêté royal.

Pour la période 2014-2016, le budget total représente un montant de 28.5 millions d'euros, réparti en 3 tranches annuelles de 9.5 millions d'euros. Un report est possible d'un exercice comptable sur l'autre. Ces montants comprennent les frais opérationnels et de gestion des programmes, ainsi que les frais inhérents au fonctionnement interne de la structure. Au Nord, les frais opérationnels concernent les activités de la plateforme belge de concertation du secteur de l'éducation en coopération au développement « Educaid.be ».

APPROBATION DES COMPTES

Le 24 juin 2014, l'Assemblée générale de l'APEFE a nommé la société RSM Inter Audit, représentée par Monsieur Thierry Lejuste et Madame Céline Arnaud, au titre de commissaires à l'issue d'une procédure de marché public. Ce mandat a été octroyé pour une période de trois ans. Le réviseur d'entreprise exerce son droit de contrôle des comptes et des livres comptables. Il dépose son rapport annuellement devant l'Assemblée générale ordinaire. Les différents pouvoirs subsidiaires de l'association peuvent organiser les contrôles similaires, relatifs à l'utilisation des subsides, selon les modalités qui leur sont propres.

L'APEFE dépose ses comptes chaque année à la Banque Nationale de Belgique.

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

En cette première année d'exécution de la programmation pluriannuelle 2014-2016, la situation financière de l'APEFE fait état d'une majorité des dépenses dans les rubriques budgétaires « Investissements » et « Ressources humaines ». En effet, une grande partie des programmes sont soit nouveaux, soit en phase de déploiement. Ceci implique des processus élargis de mise en œuvre, de recrutement, ainsi que des appels d'offres, dans le cadre de marchés publics. Selon le contexte local, les délais d'exécution des activités peuvent varier.

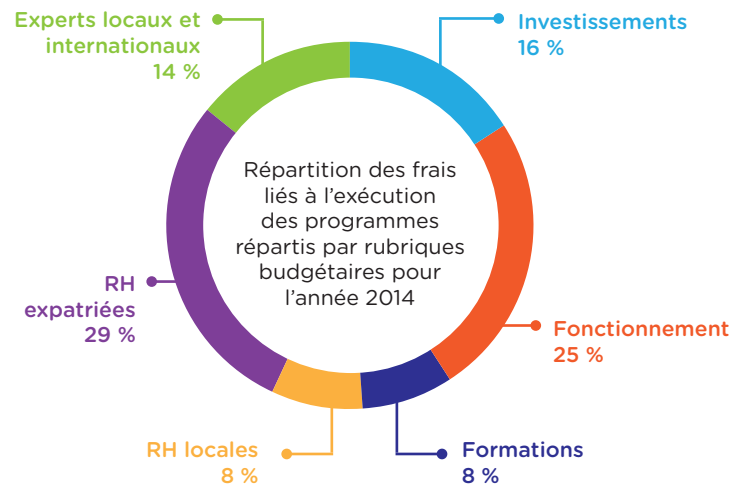
En 2014, le montant des dépenses réalisées avoisine 8.5 millions d'euros sur un budget initial d'environ 12 millions d'euros, soit 71 % des prévisions allouées. Les montants reportés devraient être exécutés durant l'année 2015.



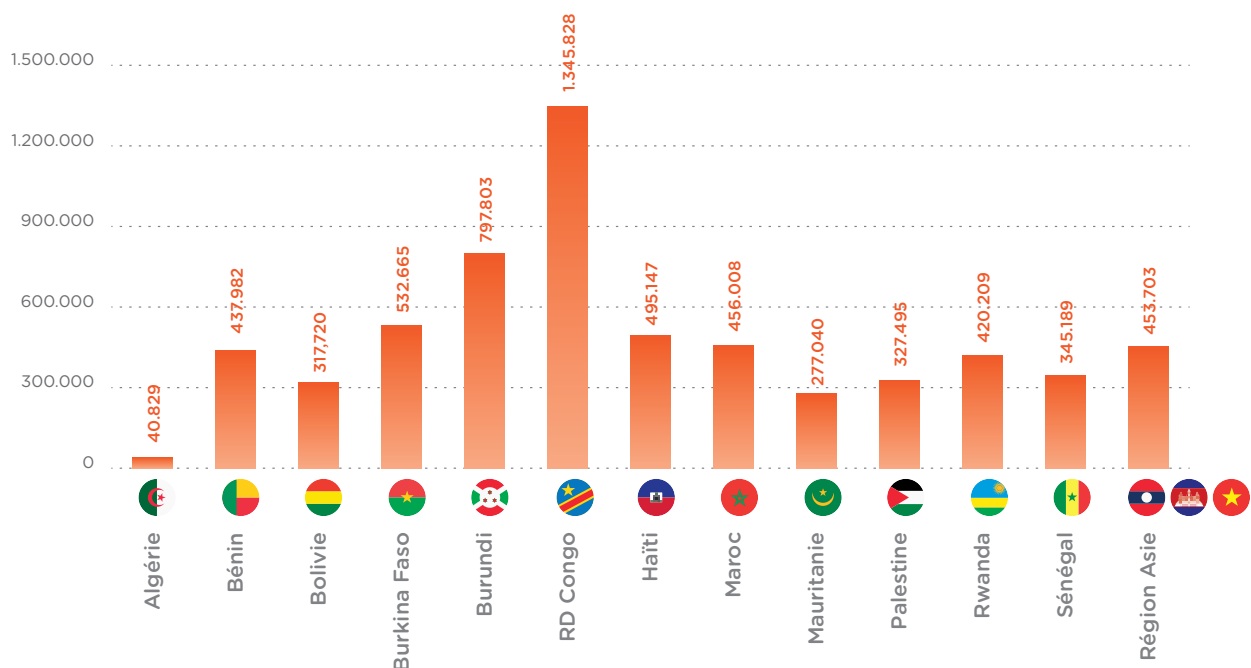
RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉES AUX PROGRAMMES

Les compétences mobilisées par la mise en œuvre des programmes de l'APEFE sont diversifiées et, si disponibles, prioritairement recrutées localement. Les ressources humaines spécialisées sont en général recrutées en Belgique et expatriées afin d'appuyer efficacement le partenaire dans l'atteinte des objectifs du programme. Des prestataires temporaires répondent aux besoins d'expertise ponctuels et assurent la qualité des réalisations techniques du programme.

Durant l'année 2014, l'APEFE a fait appel aux compétences professionnelles de plus de 150 personnes, tous types de contrats confondus. Parmi elles, près d'un tiers est mis à disposition de l'APEFE par le partenaire (ou se trouve sous contrat avec autrui). Cette particularité marque le dynamisme du transfert de compétences et l'autonomie progressive des partenaires, conformément aux principes de la Déclaration de Paris (2005) et des traités en découlant.



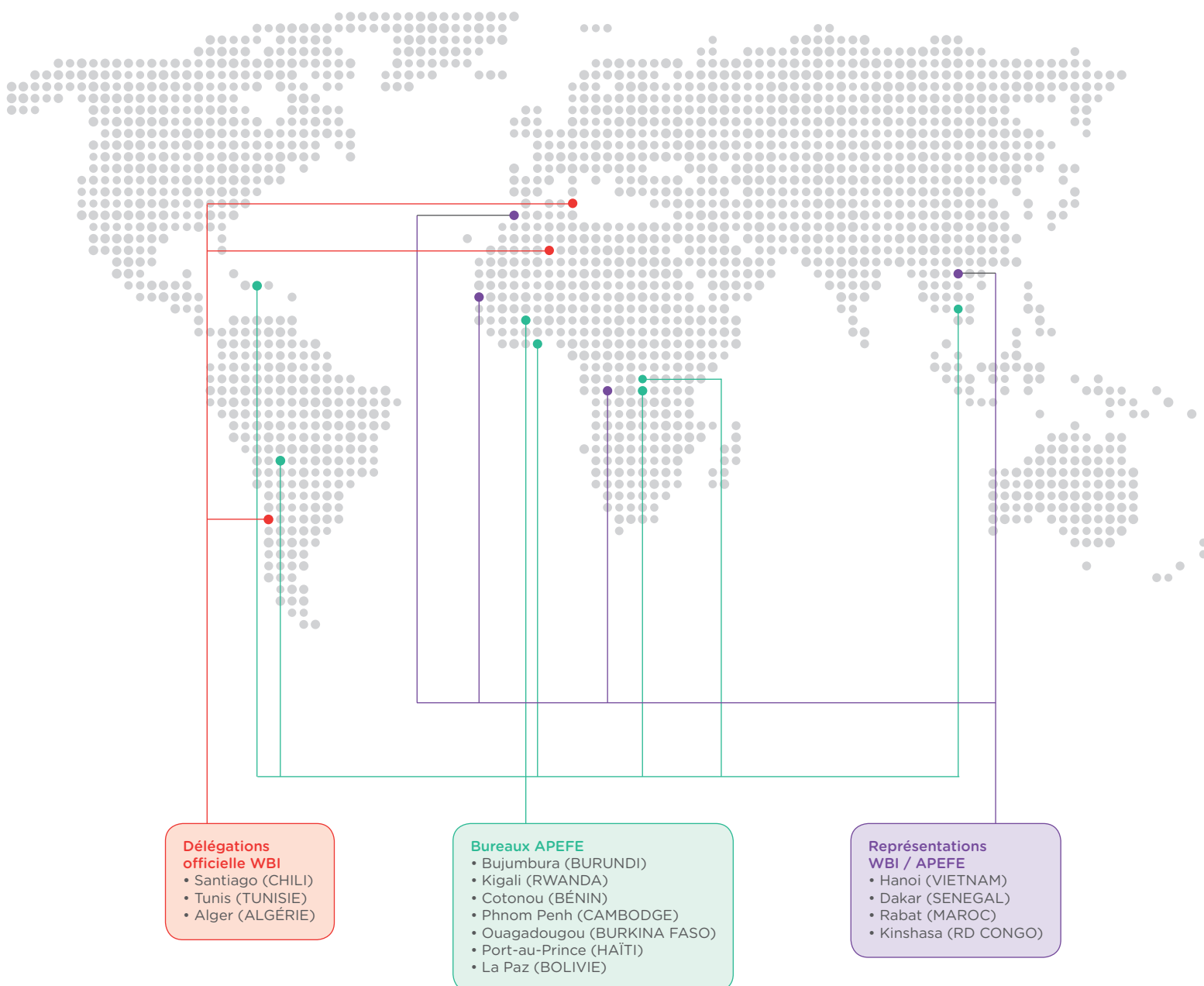
Exécution budgétaire par pays









RÉSEAU APEFE / WBI

L'APEFE et WBI dispose d'un réseau étendu de représentations locales permettant de suivre efficacement l'exécution des activités et d'assurer la qualité du dialogue politique avec les autorités. Reliés à Bruxelles, les bureaux assurent le suivi ad-

ministratif et financier quotidien, relatif à la mise en œuvre des activités programmées. En l'absence de délégation, l'administrateur de programme assure également la représentation des intérêts de Wallonie-Bruxelles International.



COORDONNÉES

	BELGIQUE / BRUXELLES / 2, Place Saintelette B-1080 +32 2 421 83 84 / contact@apefe.org
	BÉNIN / COTONOU / 01 BP 3589 +229 21 30 73 35 / bureau.cotonou@apefe.org
	BURKINA FASO / OUAGADOUGOU / 01 BP 6625 +226 25 36 36 97 / bureau.ouagadougou@apefe.org
	BURUNDI / BUJUMBURA / 52, Boulevard Mwezi Gisabo (Route Rumonge) +509 28 11 85 05 / bureau.bujumbura@apefe.org
	BOLIVIE / LA PAZ / Av. Arce n° 2631 Torre Multicine Piso 8 oficina n° 807 +591 2 211 24 97 / bureau.lapaz@apefe.org BOLIVIE / SANTA CRUZ / Barrio Convifac Norte, Calle 8 Edificio Santa Maria n° 602 +591 3 312 33 87 / bureau.santacruz@apefe.org
	RWANDA / KIGALI / KG 17, Ave Remera (Ave Petit Stade) +250 252 571 808 / bureau.kigali@apefe.org
	RD CONGO / KINSHASA / 206, avenue de la Nation BP 12143 - Gombe +243 82 191 20 48 / bureau.kinshasa@apefe.org RD CONGO / LUBUMBASHI / 115, avenue Sandoa - Kiwele +243 85 171 79 20 / bureau.lubumbashi@apefe.org
	HAÏTI / PORT-AU-PRINCE / Complexe Lafayette, Appartement 9, Delmas 71, rue Serin 1 +509 28 118 505 / bureau.portauprince@apefe.org
	MAROC / RABAT / 4, Rue Jaâfar Assadiq Agdal +212 537 67 41 15 / bureau.rabat@apefe.org
	VIETNAM / HANOI / Centre Daeha - 5ème étage (505) 360, KIM MA Quartier Ba Dinh +844 77 16 251 / bureau.hanoi@apefe.org
	CAMBODGE / PHNOM-PENH +855 23 966 335
	SÉNÉGAL / DAKAR / 14, avenue des Jambaars B.P. 6279 +221 33 8 49 29 70 / bureau.dakar@apefe.org





Remerciements

L'APEFE remercie l'ensemble de ses collaborateurs et de ses partenaires pour leur contribution la réalisation de ce rapport.

Crédit photos :

(p.11) Adrien Paris ; (p.55) Aloys Niyongabo, Balthazar Barutwanayo ; (p.19) Amadou Seck ; (p.75) Andre Blanchet, Luc Moitroux ; (p.23) Assia Azzi ; (p.31) Baroudi Bellahouel, Djilali Smaili, Gasmi Tahar, Tefiani Wahid ; (p.43) Brigitte Siebertz, Adjuah Gorre Ndiaye ; (p.63) Clément Tshibangu ; (p.29) Cynthia Vertessen ; (p.49) Didier Woirin ; (p.18, 24, 25, 33, 51) Eddy De Laethauwer ; (p.53) Eliane Godelet ; (p.16) Francis Guyon ; (p.61) Guylain Mbuku ; (p.73) Hermionne Leonard, Thierry Lippens ; (couverture, p.63) IFADEM ; (p.41) Inge Van Devijvere ; (p.20, 21, 75, 79) Jérôme Van Belle ; (p.18) Joachim Emmanuel Baudhuin ; (p.10) Joost Wellens ; (p.65) Kodjo Mawuli Atchoglo ; (p.22) Laure Vierset, Salima Bediouri ; (p.35) Maha El Bichri ; (p.1, 67, 86, 87) Marie Del Marmol ; (p.76-77) Michel Croes ; (p.59) Minga Furaha, Aline Filiot ; (p.13) Novis Alicia ; (p.11,12) Nsanzimana Jean Christophe ; (p.15, 23, 45, 47, 57, 82) Olivier Jadin ; (p.69-71) Pascal Montois ; (p.37) Pierre Felix ; (p.33) Pierre Soloviev ; (p.13, 31, 39) Sigrid De Meester ; (p.2) Thomas Van Cottom ; (p.6, 7, 8, 22, 23, 29, 75, 81) Violaine Delhaye

Graphisme :

Polygraph'
www.polygraph.be

Impression :

Imprimerie Massoz
www.massoz.be

Editeur responsable :

Stéphan Plumet
Place Saintelette 2
B-1080 Bruxelles

Version numérique téléchargeable sur www.apefe.org

Tous droits de reproduction réservés - © APEFE 2015